



## OFFRE destinée aux apprenant-e-s

26

### 2.1. INTRODUCTION

Dans ce chapitre, la présentation et l'analyse de l'offre de formation à destination des apprenants reposent sur trois sources de données :

- **Le recensement des organismes d'alphabétisation** : Il a été réalisé sur base du siège social<sup>1</sup> des organismes, au départ des informations en provenance d'une part de Lire et Ecrire et d'autre part, des Administrations représentées au Comité de pilotage<sup>2</sup>. La confrontation de ces deux sources a permis d'établir

1 Commune où se situe le siège principal d'activité d'un organisme d'alphabétisation.

2 Les Administrations membres du Comité de pilotage : DGEE et DGASS (Région wallonne), FOREM Conseil, Bruxelles Formation, Secteurs de la Formation professionnelle et de la Cohésion sociale de la COCOF, le secteur de l'Education permanente et l'Enseignement de promotion sociale (Communauté française). La Direction de l'Egalité des Chances ne subventionne pas de modules de formation pour les apprenants.

une liste unique des organismes d'alphabétisation ainsi que d'éliminer les doubles comptages.

Cette liste permet d'identifier plus facilement :

- le nombre et l'importance des organismes d'alphabétisation par Région
- l'identification des secteurs de subventionnement et du soutien financier dont bénéficient les organismes pour leur action de formation
- **Le recensement des lieux d'implantation des organismes d'alphabétisation** : Il a permis de réaliser une cartographie des lieux d'implantation des formations en Wallonie et à Bruxelles.

Cette représentation donne une indication :

- sur la couverture du territoire de la Communauté française Wallonie-Bruxelles
- sur la distribution (concentration ou dispersion) des lieux de formation dans les différents arrondissements administratifs

- **L'enquête annuelle de Lire et Ecrire** : Sur base de celle-ci, on dispose de données sur :
  - l'activité des organismes d'alphabétisation
  - les profils des apprenants
  - l'encadrement des formations

La récolte des données permet de recenser, en 2006-2007, 273 organismes actifs sur le territoire de la Communauté française :

- 117 à Bruxelles
- 156 en Wallonie

## 2.2. ORGANISMES D'ALPHABÉTISATION

### 2.2.1. SOURCES

Les informations reprises ont été obtenues en croisant les données dont disposaient l'ensemble des membres du Comité de pilotage.

Certains organismes qui alphabétisent peuvent n'être pas repris soit parce qu'ils ne sont pas subventionnés par les Administrations membres du Comité de pilotage, soit parce qu'ils n'ont pas répondu au questionnaire de Lire et Ecrire.

Ce peut être le cas d'organismes :

- soutenus par ACTIRIS, la Cocom, la Vlaamse Gemeenschap, les CPAS ou les Pouvoirs locaux
- fonctionnant sur base du seul bénévolat, sans subvention publique.

Il faut encore rappeler ici que tous les pouvoirs publics, impliqués à un titre ou à un autre dans les politiques d'alphabétisation, ne sont pas représentés au Comité de pilotage. Un élargissement de la collecte des données à d'autres secteurs et d'autres pouvoirs ou via les organismes eux-

mêmes permettrait d'affiner l'état des lieux du secteur de l'alphabétisation dont les formes et les modes de subventionnement sont multiples.

### 2.2.2. IDENTIFICATION DES ORGANISMES

Sans enquête harmonisée adressée à l'ensemble des organismes répondant aux mêmes questions, il est parfois difficile de discerner les sièges sociaux des organismes des lieux d'implantation des formations et d'identifier le pouvoir organisateur pour les organismes ayant différents lieux de formation.

Certaines structures décentralisées d'organismes multisubventionnés peuvent être connues sous leur nom local qui ne les identifie pas nécessairement comme faisant partie d'un mouvement plus large. Citons à titre d'exemples le CAL et Bruxelles laïque, Vie féminine et ses Maisons mosaïques ou Espaces femmes ou encore le CIEP, Partenariat D+ et Chôm'Hier EP.

### 2.2.3. CRITÈRES DE SÉLECTION

La nomenclature adoptée l'an dernier a servi de fil conducteur pour la sélection des organismes, même si parfois la frontière entre l'alphabétisation et la formation de base est difficile à cerner. Pour identifier leurs formations, les organismes n'utilisent pas tous les mêmes critères de référence. Il arrive aussi que certains dispositifs accueillent des publics de niveaux différents puisque le nombre de personnes inscrites peut ne pas être suffisant pour dédoubler un groupe selon des critères de niveaux plus pointus.

La nomenclature implique que les organismes sélectionnés organisent au moins un cours d'alphabétisation en français pour des personnes francophones ou non qui n'ont pas le certificat de base ou les compétences équivalentes à celui-ci.

PUBLIC VISE	FRANCOPHONE (OU PARLANT FRANÇAIS)	NON FRANCOPHONE
N'a pas le Certificat d'Etudes de base (ou ne maîtrise pas les compétences correspondant au CEB)	Alpha écrit	Alpha FLE (oral/écrit)
A le Certificat d'Etudes de base et les compétences correspondant au CEB, mais pas de diplôme au-delà	<u>Formation de base</u>	<u>FLE de base</u> (enseignement du français pour communiquer, à l'oral et à l'écrit, dans la vie quotidienne)

#### 2.2.4. RENOUVELLEMENT DE LA PRÉSENTATION

Par rapport aux deux Etats des lieux précédents, une nouvelle présentation de l'offre a été adoptée, notamment afin d'améliorer la lisibilité des données.

Dans l'édition 2007 de l'Etat des lieux, l'offre de formation destinée aux apprenants était présentée en distinguant deux types de tableaux :

- un tableau reprenant une liste unique d'organismes d'Alpha-Alpha FLE, identifiés par les Administrations membres du Comité de pilotage et Lire et Ecrire. Ces opérateurs étaient classés selon le code postal et la commune de leur siège social et/ou de leurs lieux d'implantation de formation recensés.
- un tableau reprenant la liste des organismes qui avaient répondu à l'enquête de Lire et Ecrire, classés par zones géographiques selon un découpage correspondant à la structure de Lire et Ecrire. Ce tableau reprenait des informations sur le nombre d'apprenants et les formateurs en termes de nombre et d'ETP.

Un réaménagement de ces tableaux pour le présent Etat des lieux permet d'obtenir un tableau global unique des organismes d'Alpha/Alpha FLE actifs en 2006-2007 sur base de la localisation de la commune de leur siège social par ordre

croissant de codes postaux.

Ce tableau unique des organismes est complété par une liste, publiée en annexe, détaillant tous les lieux d'implantation identifiés. Cette liste a servi de base pour l'établissement de la cartographie.

Pour simplifier la lecture, des tableaux séparés ont été réalisés identifiant les organismes actifs dans chacune des Régions puisque certains pouvoirs subsidiaires ne sont présents que dans la Région de Bruxelles-Capitale ou en Wallonie.

Les tableaux des organismes bruxellois et wallons sont structurés selon le même schéma :

- code postal et localité du siège social,
- nom de l'organisme (porteur),
- nombre d'implantations,
- nombre d'apprenants,
- personnel Alpha,
- types de formation,
- secteur de subventionnement des formations Alpha/Alpha FLE,
- financement non identifié ou autre,
- autres activités liées au secteur Alpha/Alpha FLE,
- activités hors du champ de l'Alpha.

### NOMBRE D'IMPLANTATIONS

Trois situations distinctes se présentent :

- le lieu de formation se confond avec le siège social ;
- l'organisme compte plusieurs lieux de formation dont le siège social ;
- le siège social de l'organisme est distinct des lieux de formation.

### NOMBRE D'APPRENANTS

Deux sources ont permis d'évaluer le nombre global d'apprenants par organisme :

- pour les écoles de Promotion sociale, c'est la Direction de l'Enseignement de Promotion sociale qui a fourni le nombre d'élèves recensés, chiffre qui diffère de celui du nombre d'inscrits puisque le même élève peut être inscrit dans plusieurs modules de formation
- pour les autres organismes, les données ont été recensées par Lire et Ecrire lors de sa dernière enquête annuelle. Afin d'améliorer le taux de réponse, les Administrations membres du Comité de pilotage ont envoyé un courrier insistant pour que les opérateurs qu'elles subventionnent y participent.

Lorsque la mention « NC » apparaît, cela signifie que le nombre d'apprenants n'a pas été fourni dans le cadre de l'enquête :

- soit que l'organisme n'a pas répondu à cette question,
- soit que l'organisme n'a pas participé à cette enquête qui est facultative.

### PERSONNEL ALPHA

Cette partie reprend le personnel dont les missions sont reliées à l'alphabétisation :

- les enseignants :

- > formateurs pour le secteur associatif : ISP, Education permanente, Cohésion ou Action sociale
- > professeurs pour l'Enseignement de Promotion sociale
- les coordinateurs du secteur associatif
- le personnel chargé des missions de sensibilisation, d'accueil et d'orientation, de recherche, de formation de formateurs, de gestion d'un centre de documentation spécialisé...
- les administratifs

Cette représentation du personnel a été arrêtée à une date précise qui est considérée comme le moment de référence.

Le tableau distingue deux catégories de travailleurs :

- rémunérés
- bénévoles

Pour les premiers, lorsque l'information est disponible, leur temps de travail est fourni en valeur ETP (équivalent temps plein).

Pour les seconds, lorsque l'information est disponible, le temps consacré par les volontaires en nombre d'heures/semaine.

La Direction de l'Enseignement de Promotion sociale et l'enquête de Lire et Ecrire constituent les sources de données.

Pour les écoles de Promotion sociale, il n'a été possible que d'identifier le nombre de professeurs et non le temps de travail consacré par ceux-ci aux unités de formation reprises dans l'Etat des lieux.

Lorsque l'information n'est pas recensée, la mention « NC » est indiquée : non connue.

## TYPES DE FORMATION

---

En croisant la nomenclature<sup>3</sup>, présentée plus haut, avec les catégories de Lire et Ecrire pour son enquête annuelle et celles de l'Enseignement de Promotion sociale, 8 types de formation sont différenciés dans le tableau :

1. Alpha
2. Alpha FLE
3. FLE de base
4. Formation de base
5. Remise à niveau
6. CEB
7. Compétences générales de base
8. FLE scolaire

Les groupes 4, 5 et 7 peuvent constituer une catégorie générale dans la mesure où il s'agit de formations de base destinées à un public dont le niveau d'études le plus élevé est le CEB.

Certains organismes font apparaître le strict respect des critères, mais d'autres utilisent par exemple l'intitulé formation de base alors qu'il s'agit davantage d'alphabétisation, compte tenu du niveau de diplôme des personnes puisque celles-ci n'ont pas obtenu le CEB ou n'en maîtrisent pas les compétences équivalentes.

Les catégories adoptées par l'Enseignement de Promotion sociale sont spécifiques à ce secteur. Les écoles renseignées organisent des unités de formation destinées aux personnes n'ayant pas obtenu le CEB ou ne maîtrisant pas les compétences équivalentes. Les unités de formation reprises s'intitulent :

- Alphabétisation de niveaux 1,2, 3 et 4
- FLE niveaux A et B

---

3 En ce qui concerne la formation de base et le FLE, il faut rappeler que d'autres nomenclatures existent et sont appliquées via des organismes publics. A titre d'exemple, les cahiers des charges des OISP en Région bruxelloise.

- Formation de base
- Remise à niveau
- Compétences de base
- CEB

## SECTEUR(S) DE SUBVENTIONNEMENT DES FORMATIONS

### ALPHA/ALPHA FLE

---

Cette partie du tableau permet d'identifier les Administrations membres du Comité de pilotage subventionnant les formations d'alphabétisation :

- Administrations communautaires :
  - Enseignement de Promotion sociale
  - Education permanente
- Administrations régionales :
  - Wallonie :
    - DGASS (Région wallonne)
    - DGEE (Région wallonne)
    - FOREM Conseil
  - Bruxelles :
    - Secteur Formation professionnelle (COCOF)
    - Secteur Cohésion sociale (COCOF)
    - Bruxelles Formation

La Direction de l'Egalité des Chances ne subventionne aucune formation destinée aux apprenants

Une colonne supplémentaire permet d'indiquer les organismes dont le subventionnement n'est pas identifié ou qui ne bénéficient pas d'un subventionnement d'une des administrations membres du Comité de pilotage.

### AUTRES ACTIVITÉS EN LIEN AVEC L'ALPHABÉTISATION

---

Certains organismes mènent d'autres actions avec le public apprenant ou en lien avec l'alphabétisation. Citons à titre d'exemples les campagnes de sensibilisation, l'accompagnement

social, un atelier de recherche active d'emploi (RAE), la mise sur pied et la maintenance d'un centre de documentation spécialisé, la réalisation d'outils pédagogiques, de recherches...

Cette partie permet d'identifier les pouvoirs subsidants soutenant ce type d'initiatives qui se distinguent des actions de formation.

### ACTIVITÉS HORS CHAMP ALPHA

Ce dernier volet permet de mieux cerner l'organisme, en distinguant les opérateurs spécialisés dans l'alphabétisation de ceux qui ne le sont pas.

Elle permet aussi de constater si certains organismes ont une action dans les secteurs :

- de la culture (hors éducation permanente) : centre culturel, bibliothèque...
- de la santé
- du logement
- de la jeunesse

Une colonne identifie les écoles de devoirs reconnues par la Communauté française et/ou la COCOF<sup>4</sup>.

## 2.3. REGION DE BRUXELLES-CAPITALE

### 2.3.1. PARTICULARITÉS DU TABLEAU BRUXELLOIS

Le tableau bruxellois recense 117 organismes bruxellois. Il reprend des sources de subventionnement spécifiques à la Région de Bruxelles-Capitale : Bruxelles Formation et

<sup>4</sup> Comme indiqué dans le chapitre 4, certains organismes peuvent développer une activité d'école de devoirs sans être reconnus pour celle-ci puisque la Fédération des écoles de devoirs en identifie 400 sur le territoire de la Communauté française dont 292 sont reconnues par l'ONE.

différents secteurs de la COCOF : formation professionnelle, cohésion sociale, écoles de devoirs, santé, logement, culture, éducation permanente...

Lire et Ecrire Bruxelles, organisme régional, a conclu des conventions avec 35 opérateurs dans le cadre du Plan bruxellois pour l'alphabétisation (PBA). Dans la majorité des cas, ces opérateurs cumulent des actions de formation qui leurs sont propres et des modules de formation en partenariat avec Lire et Ecrire qui envoie des formateurs pour assumer les cours qui font l'objet de collaborations. Ces organismes sont repérables par l'astérisque qui les accompagne.

Certains opérateurs bruxellois font partie d'un mouvement d'éducation permanente, reconnu globalement, tout en étant subventionné à titre individuel par la COCOF. Dans ce cas, ils sont mentionnés comme organismes porteurs et le nom du mouvement est indiqué entre parenthèse.

La Régionale bruxelloise de Lire et Ecrire est reprise dans le tableau des organismes classés par siège social tandis que les Locales de Lire et Ecrire Bruxelles sont reprises en annexe dans le tableau des lieux d'implantation de formation.

Il est utile de rappeler que, dans le cadre du décret de 1995 relatif à l'insertion socioprofessionnelle, l'intervention financière de Bruxelles Formation porte sur la prise en charge des indemnités et des frais de déplacement des stagiaires qui ont un contrat de formation F70 Bis avec Bruxelles Formation.

Dans le cadre de la politique des handicapés ou dans le cadre de conventions de partenariat<sup>5</sup>, l'intervention financière de Bruxelles Formation porte également sur des frais pédagogiques et de fonctionnement (ADEPPI, Alpha-Signes).

<sup>5</sup> Ces conventions de partenariat sont conclues sur base de l'article 6 de l'arrêté de l'Exécutif de la COCOF du 12 mai 1987 relatif à la formation professionnelle.

### 2.3.2. TABLEAU BRUXELLOIS

#### DONNÉES 2006-2007 (EDL 2008)

CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs...		Nombre + ETP ou heures/semaine		
					Rémunérés		Bénévoles		
					Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E					
1000	Bruxelles	Arc-en-ville	1	NC	0	0	NC	NC	NC
1000	Bruxelles	ASE Anneessens*	1	33 + 74*	0	0	3	9h	1,8
1000	Bruxelles	Ateliers du Soleil	1	327	12	7,32	0	0	1,2
1000	Bruxelles	Bruxelles laïque (Régionale du CAL)	4	88	7	5,53	0	0	2,8
1000	Bruxelles	Camélia	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1000	Bruxelles	Caria (Centre d'accueil, de recherche, d'information et d'animation)	1	126	6	2,5	18	56h	1,8
1000	Bruxelles	Centre social du Béguinage	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1000	Bruxelles	Centre TEFO*	1	L&E	L&E	L&E	0	0	
1000	Bruxelles	CIEP MOC* (Chom'Hier EP)	3	35	1	0,5	0	0	1
1000	Bruxelles	Cours de langue	1	97	2	NC	0	0	2
1000	Bruxelles	Formosa	1	78	1	1	7	46h	2,8
1000	Bruxelles	Ligue de l'Enseignement et de l'Education permanente	13	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1000	Bruxelles	Maison culturelle belgo-roumaine (Arthis)	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1000	Bruxelles	Maisons de quartier							
		Centre d'animation sociale de quartier	3	31	3	0,39	2	18h30	2,8
1000	Bruxelles	Maison de quartier Joseph Swinnen*	1	96 + 31*	5	2,36	1	9h	1,4, 8
1000	Bruxelles	Projet Alpha - Département de l'Insertion socioprofessionnelle - CPAS de Bruxelles	1	51	6	3,15	0	0	2

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

## ORGANISME BRUXELLOIS (SIÈGE SOCIAL)

Secteur de subvention-formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																
CF		COCOF				CF	COCOF				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs		Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Coh. soc.	Culture hors EP		Santé		Log.	Autres		
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation		Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation		CF	COCOF	CF	Bxl Form.	COCOF	Bxl Form.	CF	COCOF	COCOF	CF	COCOF	CF	COCOF	COCOF		
					X																						
		X									O	X	X														
	X	X	X	X			X	X			O	X							X	X							
	X	X									O		X						X	X	X						
					X																						
	X	X						X			O	X							X	X							
					X						O		X	X													
X											O				X												
		X									O			X													
			X					X			O							X	X	X							
		X					X	X			O							X	X	X							
					X																						
	X	X						X			O	X						X		X					X		
					X																						

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs



CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs...		Nombre + ETP ou heures/semaine		
					Rémunérés		Bénévoles		
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
1020	Laeken	Alpha Laeken - Entraide de Bruxelles	1	185	5	4,17	3	NC	1, 4, 8
1020	Laeken	La Chôm Hier AID	1	95	15	13,17	0	0	1
1030	Schaerbeek	APAB* (Association de la pensée Atatürk en Belgique)	1	8*	L&E	L&E	NC	NC	NC
1030	Schaerbeek	Atelier des Petits Pas	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1030	Schaerbeek	Cedas	1	60	4	2	0	0	1, 2
1030	Schaerbeek	Gaffi*	1	138 + 40*	15	11,95	0	0	2, 8
1030	Schaerbeek	Harmonisation Sociale Schaerbeekoise	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1030	Schaerbeek	Inférences	1	48	2	0,59	2	12h	1, 2, 8
1030	Schaerbeek	Le Figuier	1	43	5	0,86	0	0	2
1030	Schaerbeek	L'Esperluète	1	54	1	1	0	0	2, 8
1030	Schaerbeek	Maison de quartier d'Helmet*	1	164 + 2*	9	5,5	0	0	NC
1030	Schaerbeek	Media femmes internationales	1	18	1	1	1	5h	1
1030	Schaerbeek	Partenariat D+	1	62*	L&E	L&E	0	0	NC
1030	Schaerbeek	Soleil du Nord*	1	47*	L&E	L&E	NC	NC	NC
1030	Schaerbeek	Vie Féminine Bruxelles*	4	181 + 93*	4	2,3	20	NC	1, 2
1040	Etterbeek	CATI (Centre d'alphabétisation pour travailleurs immigrés)	1	103	0	0	11	24h	1, 2, 8
1040	Etterbeek	Centre culturel d'Etterbeek* (Espace Senghor)	1	36*	L&E	L&E	0	0	1
1040	Etterbeek	L'Aile	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1040	Etterbeek	Le Pivot	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1040	Etterbeek	Proforal	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1040	Etterbeek	Welcome Babelkot	1	70	3	0,8	19	118h	1, 2
1050	Ixelles	Centre de phonétique appliquée de Bruxelles	1	58	3	NC	0	0	2

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subvention formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>													
CF		COCOF				CF	COCOF				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Coh. soc.	Culture hors EP		Santé	Log.	Autres	
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation	Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation		CF	COCOF	CF	B&d Form.	COCOF	B&d Form.	CF	COCOF	COCOF	CF	COCOF	CF	COCOF	COCOF
		X					X			O		X							X					
		X	X	X						O	X													
		X					X			O	X	X							X					
		X					X			O	X	X					X	X	X					
	X	X	X	X			X			O	X	X							X	X				
	X	X					X			O	X	X							X	X		X		
		X					X			O		X							X	X				
		X					X			O	X								X	X				
		X	X	X			X			O	X	X					X	X	X					
		X					X			O	X	X							X					
		X			X																			
	X	X					X			O		X					X	X	X					
		X																						
		X					X			O	X	X						X	X	X				
		X					X			O	X	X						X	X					
		X	X	X						O							X	X						
		X					X			O	X	X							X					
X										O			X											

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs

CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation
					Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				
					Rémunérés		Bénévoles		
					Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E					
1050	Ixelles	Cohésion sociale ixelloise (CSI)	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1050	Ixelles	EPFC 4	1	18	1	NC	0	0	2
1050	Ixelles	EPFC 5	1	150	7	NC	0	0	1
1050	Ixelles	EPFC 6	1	105	6	NC	0	0	1
1050	Ixelles	Habitat et Rénovation*	1	11 + 10*	1	0,19	0	0	2
1050	Ixelles	Institut Fernand Cocq	1	129	3	NC	0	0	2
1050	Ixelles	Institut de formation des cadres pour le développement (IFCAD)	1	226	4	NC	0	0	2
1050	Ixelles	Le Maître Mot	1	21	4	1,4	0	0	2
1050	Ixelles	Maison de l'Amérique latine	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1060	Saint-Gilles	Agora - Centre hellénique et interculturel	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1060	Saint-Gilles	Centre familial belgo-immigré	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1060	Saint-Gilles	Collectif Alpha	3	688	41	37,83	0	0	1, 2
1060	Saint-Gilles	Cours de promotion sociale	1	308	9	NC	0	0	1, 6
1060	Saint-Gilles	Gama santé	NC	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1060	Saint-Gilles	Hispano Belga* (Sociedad hispano belga asbl)	1	70 + 55*	0	0	8	12h	1, 8
1060	Saint-Gilles	Nadi*	1	35 + 39*	4	1,66	2	16h	1, 4, 8
1060	Saint-Gilles	Quef (Quartier et Famille)	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1060	Saint-Gilles	Resto du Cœur*	1	4*	L&E	L&E	0	0	NC
1070	Anderlecht	AMLA (Les amis de la morale laïque)	1	17	1	0,29	0	0	8
1070	Anderlecht	Bibliothèque communale Maurice Carême*	1	29*	L&E	L&E	0	0	1
1070	Anderlecht	CASG La Rosée*	1	40 + 18*	3	1,19	2	14h	1, 8
1070	Anderlecht	Centre anderlechtois de formation (CAF)	1	93	7	6,6	0	0	1, 4

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subvention formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>														
CF		COCOF				CF		COCOF			Oui-O Non-N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale	Formation professionnelle	Educ. perm.	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	Log.	Autres					
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation		Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation		CF	COCOF	CF	Bxl Form.	COCOF	Bxl Form.	CF	COCOF	COCOF	CF	COCOF	CF	COCOF	COCOF
		X																							
X											O			X											
X											O			X											
X					X						O	X													
X											O			X											
X											O			X											
		X						X			O	X								X					
	X	X		X				X			O	X								X					
		X						X			O									X					
	X	X	X	X		X	X	X			N									X					
X											O			X											
		X			X			X			O	X	X							X					
		X						X			O	X													
		X						X			O	X	X							X					
					X																				
					X																				
					X						O									X					
					X																				
		X	X																						

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs

CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs...		Nombre + ETP ou heures/semaine		
					Rémunérés		Bénévoles		
					Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E					
1070	Anderlecht	Convergences	1	77	1	1	3	10h	1
1070	Anderlecht	Cours de promotion sociale Erasme	1	822	9	NC	0	0	1, 2
1070	Anderlecht	Institut Roger Lambion	1	30	1	NC	0	0	2
1070	Anderlecht	La Maison des enfants d'Anderlecht*	1	26*	L&E	L&E	0	0	2
1070	Anderlecht	Le Cactus	1	80	9	7,5	0	0	1
1070	Anderlecht	Le Manguier en fleurs*	2	266 + 51*	5	1,19	3	22h	2, 8
1070	Anderlecht	Les Amis de l'Étincelle	1	14	1	0,56	0	0	1
1070	Anderlecht	Projet de Cohésion sociale Peterbos*	1	22*	L&E	L&E	0	0	2
1070	Anderlecht	Service accompagnement de Bruxelles	NC	NC	NC	NC	NC	NC	
1070	Anderlecht	Service ISP - CPAS Anderlecht	1	18	1	1	0	0	2
1080	Molenbeek	Alpha-Signes	1	42	7	6,3	0	0	2
1080	Molenbeek	Foyer des jeunes*	1	32 + 41*	1	0,5	0	0	1
1080	Molenbeek	Institut Emile Machtens	1	17	1	NC	0	0	2
1080	Molenbeek	La Porte verte* - Snijboontje	3	147 + 11*	4	3,5	9	68h	1, 2, 8
1080	Molenbeek	La Rue	2	52	3	0,83	0	0	4
1080	Molenbeek	Le Jardin ensoleillé	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1080	Molenbeek	Le Piment	1	263	12	9,8	0	0	
1080	Molenbeek	Lire et Ecrire Bruxelles (6 locales + RAE) + conventions*	7+ 35*	1021 + 1063*	95	91,2	0	0	1,2
1080	Molenbeek	Maison de la femme «Cles»	NC	NC	NC	NC	NC	NC	
1080	Molenbeek	MEDES (Maison d'Entraide pour le Développement social)	1	87	4	2,05	0	0	1,2
1080	Molenbeek	Molenbeek Job Info*	1	9*	L&E	L&E	0	0	2

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>													
CF		COCOF				CF	COCOF				Oui=O Non=N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Coh. soc.	Culture hors EP		Santé		Log.	Autres
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation	Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation		CF	COCOF	CF	Bxl Form.	COCOF	Bxl Form.	CF	COCOF	COCOF	CF	COCOF	CF	COCOF	COCOF
		X					X			O	X								X					
X										O			X											
X										O			X											
		X					X			O	X	X						X	X					
	X	X					X			O									X					
		X					X			O	X	X								X				
					X					O	X													
					X					O				X										
					X					O	X													
X					X					O	X			X										
	X	X					X			O	X	X					X	X	X					
		X					X			O		X							X					
	X	X	X	X			X			O							X		X					
	X	X		X			X	X		N														
					X																			
					X					O		X								X				
					X																			

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs

CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs...		Nombre + ETP ou heures/semaine		
					Rémunérés		Bénévoles		
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
1080	Molenbeek	SAMPA (Service d'aide aux Molenbeekois primo-arrivants)	1						
1081	Koekelberg	CPAS de Koekelberg*	1	14*	L&E	L&E	0	0	8
1081	Koekelberg	Maison en couleurs (Maison de quartier de Koekelberg)	1	111	5	2,96	1	2h	1,8
1082	Berchem-Sainte-Agathe	Mes tissages*	1	20*	L&E	L&E	0	0	2
1083	Ganshoren	Centre culturel de Ganshoren. La Villa	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1090	Jette	Centre d'Entraide de Jette (CEJ)	1	88	2	1	12	76h	1,8
1090	Jette	Coso	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1120	Neder-over-Hembeek	Union des Locataires du quartier Nord*	2	20 + 30*	1	0,29	0	0	NC
1140	Evere	Centre culturel d'Evere* (Alpha Evere)	1	179 +37*	2	1,5	11	49h	1, 2, 8
1140	Evere	I.E.P.S.C.F. Evere-Laeken-Bruxelles	1	256	16	NC	0	0	1, 2
1150	Woluwé-St-Pierre	I.E.P.S.C.F. Woluwé-Saint-Pierre	1	133	5	NC	0	0	2
1160	Auderghem	Institut Auderghemois de Promotion sociale	1	156	2	NC	0	0	2
1160	Auderghem	Le Pavillon	1	91	0	0	7	27,5	1, 8
1170	Watermael-Boitsfort	Maison de quartier Dries	1	20	1	0,25	0	0	1
1180	Uccle	Animation-Prévention socioculturelle (Le Pas)	1	14	0	0	4	12h	1, 2, 4, 8
1180	Uccle	Cours de promotion sociale d'Uccle	1	267	4	NC	0	0	1, 2
1180	Uccle	I.E.P.S.C.F. Uccle - Anderlecht Bruxelles	1	134	2	NC	0	0	2
1190	Forest	ADEPPI	8	898	27	21	0	0	1, 4, 8

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subvention formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>																	
CF		COCOF				CF	COCOF				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs		Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.		Coh. soc.		Culture hors EP		Santé		Log.		Autres
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation	Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation		CF	COCOF	CF	Bxl Form.	COCOF	Bxl Form.	CF	COCOF	COCOF	CF	COCOF	CF	COCOF	CF	COCOF	COCOF		
		X					X			O									X									
					X																							
		X					X			O	X									X								
					X																							
		X					X												X		X							
		X					X			O	X	X								X								
		X					X			O	X									X								
					X																							
					X																							
X										O			X															
X										O			X															
X										O			X															
		X					X			O	X									X								
		X					X			O	X		X							X								
X										O			X															
X										O			X															
	X			X																								

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs



CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs...		Nombre + ETP ou heures/semaine		
					Rémunérés		Bénévoles		
					Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E					
1190	Forest	Convivialités	1	26	2	1,1	1	3h	2
1190	Forest	Entraide et Culture*	1	170 + 29*	5	5	4	24h	2, 8
1190	Forest	Maison des femmes*	2	40 + 69*	1	0,8	0	0	1
1190	Forest	Partenariat Marconi (Maison de quartier)	1	22 + 32*	1	0,5	0	0	1
1200	Woluwé-Saint-Lambert	CASG Wolu- Services* (Alpha Andromède)	1	23 + 12*	4	0,78	0	0	2
1200	Woluwé-Saint-Lambert	Cours communaux de la langues modernes	1	234	3	NC	0	0	2
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	Africa Sub-Sahara-AS-S	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	Avenir*	1	15 + 17*	0	0	2	11h	2
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	CTL La Barricade	1	31	1	0,5	2	12h	2
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	Dialogue Afrique-Europe (DAE)	1	30	1	1	0	0	1, 2
1210	Saint-Josseten-Noode	Eyad - La Maison de Turquie	1	NC	NC	NC	NC	NC	2,8
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	GAMS	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	Groupe contact et sensibilisation	1	NC	NC	NC	NC	NC	

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subvention formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>															
CF		COCOF				CF	COCOF				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale	Formation professionnelle	Educ. perm.	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	Log.	Autres						
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation	Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation		CF	COCOF	CF	Bxl Form.	COCOF	Bxl Form.	CF	COCOF	COCOF	CF	COCOF	CF	COCOF	COCOF		
		X					X			O									X							
		X					X			O	X								X							
		X					X			O	X	X														
	X	X					X			O	X															
X																										
		X					X																			
		X					X			O	X								X							
	X	X					X																			
						X																				
	X									O								O								
		X					X																			
							X																			

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs

CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué		Bénévoles		
					Rémunérés		Bénévoles		
					Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E					
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	Institut Kurde de Bruxelles	1	20	1	0,5	1	3h	2
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	ISPAT (Insertion Socioprofessionnelle Action Travail)	1	32	2	2	0	0	1
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	La Voix des femmes*	1	128 + 28*	2	2	3	24h	2, 8
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	Progrès	2	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1210	Saint-Josse-Ten-Noode	SIMA Bruxelles	1	46	4	1,9	0	0	2, 8

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subvention formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>														
CF		COCOF				CF	COCOF				Oui=O Non=N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale	Formation professionnelle	Educ. perm.	Coh. soc.	Culture hors EP	Santé	Log.	Autres					
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation	Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Cohésion sociale	Formation professionnelle	Bruxelles Formation		CF	COCOF	CF	Bxl Form.	COCOF	Bxl Form.	CF	COCOF	COCOF	CF	COCOF	CF	COCOF	COCOF	
		X					X			O	X														
			X	X																					
	X	X					X			O	X						X	X	X						
		X					X			O							X								
	X	X					X			O	X														

### 2.3.3. LECTURE DU TABLEAU BRUXELLOIS

Sur les 117 organismes bruxellois, deux se consacrent exclusivement à l’alphabétisation et développent des activités spécifiques dans ce domaine :

Le Collectif Alpha et Lire et Ecrire Bruxelles<sup>6</sup>

Pour la majorité des autres organismes, il a été possible d’identifier d’autres activités dans le champ de l’alphabétisation, principalement en Cohésion sociale et des activités menées hors champ de l’alphabétisation. Cela signifie qu’une majorité d’organismes intègrent une dimension d’alphabétisation à des activités s’insérant dans une action de proximité avec un quartier ou un public spécifique. Le secteur de l’Education permanente finance également des activités d’alphabétisation qui ne sont pas des formations ; Centre de documentation du Collectif Alpha, actions de sensibilisation, campagne...

Parfois, les noms des associations permettent d’identifier les particularités de leurs publics : Vie féminine, Hispano Belga... Ce n’est toutefois pas toujours le cas.

52 de ces organismes sont reconnus comme écoles de devoirs soit par la COCOF, soit par l’ONE, soit par ces deux pouvoirs subsidiants.

L’examen des données amène à distinguer différents types de situations :

<sup>6</sup> Lire et Ecrire Bruxelles est la Régionale de Lire et Ecrire, mouvement d’Education permanente. A Bruxelles est aussi basée Lire et Ecrire Communauté française, asbl qui n’est pas reprise dans ce tableau puisque cette association active sur le territoire de la Communauté française, Wallonie-Région de Bruxelles-Capitale, n’organise pas de formations pour un public d’apprenants, mais pour des formateurs. Elle remplit des missions de coordination, de recherche, de sensibilisation...

- Situation de monosubventionnement : ces organismes sont financés par un seul secteur : ils sont au nombre de 66.
- Situation de polysubventionnement : ces organismes sont financés par plusieurs secteurs : ils sont au nombre de 23.
- Situation où le financement public n’a pas pu être identifié :
  - soit parce que l’organisme n’est pas financé par un pouvoir public,
  - soit parce qu’il n’est pas subventionné par un pouvoir public représenté au Comité de pilotage.Ces organismes sont au nombre de 28.

Un décompte plus fin permet d’identifier les secteurs de subventionnement suivants :

#### Monosubventionnement

Secteurs/Administrations	Pouvoir Public	Nombre total d’organismes recensés par ce secteur	Nbre d’organismes monosubventionnés par secteur
Enseignement de			
Promotion sociale	CF	17	17
Education permanente	CF	22	3
Cohésion sociale	COCOF	64	45
Formation professionnelle	COCOF	9	0 <sup>7</sup>
Bruxelles Formation	COCOF	13	1

<sup>7</sup> Bruxelles Formation intervient dans le subventionnement des stagiaires des organismes subsidiés par le secteur de la formation professionnelle de la COCOF (secteur ISP)

En croisant les secteurs de subventionnement on obtient les données suivantes :

### Polysubventionnement

Secteurs/Administrations	Pouvoir Public	Nombre d'organismes polysubventionnés
1 Education permanente + Cohésion sociale	CF + COCOF	11
2 Cohésion sociale + ISP <sup>8</sup> (Formation professionnelle + Bruxelles Formation)	COCOF	1
3 ISP : Formation professionnelle + Bruxelles Formation	COCOF	3
4 Education permanente + Cohésion sociale + Bruxelles Formation	CF + COCOF	2

8 ISP= Formation professionnelle + Bruxelles Formation

## 2.4. REGION WALLONNE

### 2.4.1. PARTICULARITÉS DU TABLEAU WALLON

Le tableau wallon recense 156 organismes.

Il reprend des sources de subventionnement spécifiques à la Région wallonne qui ne se retrouvent pas du côté bruxellois : FOREM Conseil, Direction générale de l'Emploi et de la Formation, Direction générale de l'Action sociale et de la Santé.

Lire et Ecrire Wallonie n'est pas un organisme de formation, mais joue davantage un rôle de coordination entre les 8 Régionales. Les sièges sociaux des Régionales wallonnes de Lire et Ecrire sont repris dans le tableau. Il en va de même pour le CIEP du MOC et Vie féminine dont certaines Régionales organisent des formations.

Il faut signaler une situation particulière à Namur. Lire et Ecrire Namur a conclu des conventions avec des organismes locaux qui peuvent avoir eux-mêmes leurs propres groupes de formation et donc leur personnel. Les apprenants propres à chaque organisme sont repris et ceux liés au partenariat avec Lire et Ecrire sont également repris à titre indicatif.

Certains opérateurs wallons font partie d'un mouvement d'Education permanente, reconnu globalement, tout en pouvant être subventionnés à titre individuel par la Région wallonne. Dans ce cas, c'est la Régionale organisant les formations qui est citée. C'est le cas pour Vie féminine et le CIEP du MOC.

FOREM Conseil intervient pour le défraiement des demandeurs d'emploi complets indemnisés suivant des cours dans des OISP ainsi que pour la prise en charge des formateurs. Depuis 2006, le Plan Alpha et la mise en place d'un appel à projets ciblé sur ce type de formation permet à cette institution wallonne d'intervenir aussi auprès d'établissements d'Enseignement de Promotion sociale et d'organismes d'Education permanente.

## 2.4.2. TABLEAU WALLON

### DONNÉES 2006-2007 (EDL 2008)

CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs...		Nombre + ETP ou heures/semaine		
					Rémunérés		Bénévoles		
					Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E					
1300	Wavre	Ta'awun	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
1348	Louvain-La-Neuve	Collectif des femmes	1	151	5	2,22	1	5h	1, 4, 5,8
1370	Jodoigne	Crabe	1	73	2	2	0	0	5
1400	Nivelles	Lire et Ecrire Brabant wallon	20	380	15	11,95	54	201h	1, 4
1400	Nivelles	IPEPS de Nivelles	1	39	1	NC	0	0	2
1420	Braine-l'Alleud	SAN (Solidarités alternatives nouvelles)	1	50	2	1,08	4	21h	1, 2, 8
1450	Chastre	Alpha Chastre	1	17	0	0	10	55h	1
1480	Tubize	Alpha Tubize	1	71	0	0	15	72h	1, 2
1480	Tubize	Cadreci (Centre d'accompagnement de recherche, d'emploi, de communication et d'insertion)	1	8	2	0,43	0	0	1,4
4000	Liège	Action sociale au Bernalmont	1	31	2	1,5	16	44h	2, 4
4000	Liège	Agora - Centre hellénique	1	275	9	6,5	4	24h	1, 2, 8
4000	Liège	Centre liégeois de formation	1	NC	NC	NC	NC	NC	5
4000	Liège	Centre multimedia Don Bosco	1	19	1	0,28	2	13h	1, 2, 8
4000	Liège	Creneau asbl	1	NC	NC	NC	NC	NC	4
4000	Liège	Eclat de rire	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
4000	Liège	Ecole de commerce et d'informatique - Enseignement de Promotion sociale	1	68	2	NC	0	0	2
4000	Liège	Ecole des Arts et Métiers - Enseignement de Promotion sociale	1	34	1	NC	0	0	2

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

ORGANISME WALLON (SIÈGE SOCIAL)

Secteur de subvention formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>													
CF		RW				CF	RW				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Cult. hors EP	Santé	Log.	Autres		
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem		Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem		CF		CF	Forem	RW	Forem	CF	RW	CF	CF	RW	RW	
		X									O	X						X						
	X	X	X	X							O						X	X						
				X							O			X		X								
X		X	X	X			X				N													
		X									O	X						X						
		X			X						N													
				X							O			X										
	X	X									O	X						X						
				X							O					X								
			X																					
				X		X					O							X						
		X									O	X						X						
X											O		X											
X											O		X											

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs



CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs...		Nombre + ETP ou heures/semaine		
					Rémunérés		Bénévoles		
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
4000	Liège	GASS - Groupe d'Action sociale et scolaire (CELA)	1	45	0	0	10	65h	1, 2, 4, 8
4000	Liège	Institut de formation continue - Enseignement de Promotion sociale	1	718	17	NC	0	0	1, 2
4000	Liège	Institut Saint-Laurent - Promotion sociale	1	186	13	NC	0	0	1, 2, 4
4000	Liège	La Marguerite	1	30	2	1,5	0	0	1, 2, 8
4000	Liège	Lire et Ecrire Liège-Huy-Waremme	4	506	21	16,5	3	17h	1, 2, 4
4000	Liège	Maison Blanche de Glain	1	37	4	1,05	2	6h	2, 8
4000	Liège	Revers	1						1
4000	Liège	Sainte Walburge	1	53	3	0,56	1	2h	2
4000	Liège	Service social Aumônerie étrangers	1	59	1	1	0	0	
4000	Liège	Service social des étrangers (S.S.E.)	1	37	5	3,5	0	0	4
4000	Liège	Vie Féminine Liège-Seraing-Verviers	5	NC	0	0	5	NC	2, 8
4020	Liège	Aide aux personnes déplacées (APD)	1	123	6	3,66	5	47h	2, 8
4020	Liège	Centre socio-culturel d'aide à la population en difficulté (APODI)	1	39	NC	NC	NC	NC	2, 4, 8
4020	Liège	Dignité humaine	1	26	4	3,1	4	32h	2
4020	Liège	Ecole de la femme prévoyante - Ecole de Liège	1	64	4	NC	0	0	2, 6
4020	Liège	Ecole pluri-elle	2	36	1	NC	0	0	2
4020	Liège	Envies d'avenir - les copains d'Eric	1	71	8	7	0	0	8
4020	Liège	Institut de technologie - Enseignement de Promotion sociale	1	39	3	NC	0	0	6
4020	Liège	La Bobine	1	151	12	7,1	0	0	1,2
4020	Liège	La Tchicass	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>												
CF		RW				CF	RW				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Cult. hors EP	Santé	Log.	Au- tres	
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forum	Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forum		CF		CF	Forum	RW	Forum	CF	RW	CF	CF	RW	RW	
	X	X								O	X						X						
X										O		X											
X										O	X												
		X								O	X						X						
	X		X	X		X				N													
		X								O	X						X						
	X									O				X									
		X								O	X						X						
		X								O							X						
		X								O							X						
		X								O							X						
		X								O	X						X						
X										O	X						X						
X										O	X						X						
			X	X						O		X											
			X							O							X						
X										O	X						X						
		X								O	X						X						

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs

CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs...		Nombre + ETP ou heures/semaine		
					Rémunérés		Bénévoles		
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
4020	Liège	Le Monde des possibles	1	129	3	3	2	22h	2, 4, 8
4020	Liège	Télé-Service Liège (Natolo)	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
4040	Herstal	Congo Santé	1	20	2	2	0	0	2
4040	Herstal	Enfants du Monde bis	1	NC	NC	NC	NC	NC	3
4040	Herstal	IPEPS de Herstal	1	248	13	NC	0	0	1, 2
4040	Herstal	La Charlemagn'rie	1	110	8	3,28	3	21h	1, 2, 4,5
4100	Seraing	Form'anim	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
4100	Seraing	Institut provincial d'Enseignement secondaire de Promotion sociale de Seraing	2	408	16	NC	0	0	1, 2
4300	Waremme	Ecole des femmes prévoyantes socialistes de Waremme	1	6	1	NC	0	0	1
4400	Flémalle	Télé-Service Flémalle	1	7	0	0	2	9h	1, 4
4432	Ans	I.E.P.S.C.F. d'Ans	1	70	3	NC	0	0	1
4460	Grâce-Hollogne	I.E.P.S.C.F. de Grâce-Hollogne	1	60	3	NC	0	0	1
4500	Huy	Aide et Reclassement	3	141	15	7,16	0	0	1,2,4
4500	Huy	IPEPS de Huy Waremme	2	295	21	NC	0	0	1, 6, 7
4520	Wanze	Réussir à l'école	1	8	2	0,2	1	3h	1
4600	Visé	Zéphyr - Formation	2	52	2	0,39	1	19h	2, 4, 8
4630	Soumagne	CPAS	1	28	1	1	0	0	8
4670	Blégny	CPAS	1	28	3	0,76	0	0	2
4670	Blégny	I.E.P.S.C.F. de Blégny	2	42	2	NC	0	0	2
4680	Oupeye	CPAS (Ecole des connaissances)	2	24	0	0	4	10h	2
4800	Verviers	A.V.E.C. - Le Baobab	1	NC	0	0	7	88h	2, 8

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subvention formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>													
CF		RW				CF	RW				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs		Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Cult. hors EP	Santé		Log.	Autres
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem		Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem		CF		CF	Forem	RW	Forem	CF	RW	CF	CF	RW	RW	
					X																			
		X									O	X						X						
		X									O							X						
		X	X								O		X					X						
X											O	X						X						
			X	X							O	X					X							
		X									O					X	X							
X											O		X											
X											O		X											
X	X										O		X											
X											O		X											
X											O		X											
				X							O				X									
				X							O	X												
					X						O													
					X						O													
X											O		X											
		X																						

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs

CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs...		Nombre + ETP ou heures/semaine		
					Rémunérés		Bénévoles		
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
4800	Verviers	Centre culturel et éducatif somalien (CCES)	1	38	2	1	3	42h	1
4800	Verviers	Centre femmes Verviers	1	51	2	0,56	10	30h	2
4800	Verviers	Chaînes de service et d'amitié (CSA)	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
4800	Verviers	Ecole de Promotion sociale FPS Verviers	1	99	4	NC	0	0	1, 2
4800	Verviers	IPEPS Orientation technologique	1	520	33	NC	0	0	1, 2, 6
4800	Verviers	Isocèle	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
4800	Verviers	Lire et Ecrire Verviers	2	329	24	17,99	13	58h	1, 4, 5
4800	Verviers	Prévention Aide à la jeunesse - La Page	1	36	1	0,5	0	0	2
4800	Verviers	SIMA Verviers (Service d'intégration mission action)	1	55	5	3,2	0	0	8
4960	Malmédy	Couleur Café	1	15	0	0	3	13h	1, 4, 8
4960	Malmédy	Options	5	83	1	0,5	8	29h	1, 2, 4, 8
5000	Namur	Alpha 5000	1	120	8	4,79	6	27h	1, 2
5000	Namur	CAI (Centre d'action interculturelle) <Convention L&E>	1	158	Conv L&E		8	32,5	1
5000	Namur	CIEP Namur (Centre d'Information et d'Education Populaire du Moc)	3	68	4	2,64	3	11h	1, 2
5000	Namur	Ecole industrielle et commerciale de la Ville de Namur	1	53	1	NC	0	0	2
5000	Namur	I.E.P.S.C.F. Namur - cadets	1	179	9	NC	0	0	1, 2, 4
5000	Namur	Institut libre de formation permanente - ILFOP	1	75	1	NC	0	0	2
5000	Namur	Lire et Ecrire Namur (+ conventions avec organismes namurois)	8 + 4 conventions CAI/CIEP/Alpha 5000/Vie Féminine	102 +704 = 806	21	17,25	8	19h	1

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subventionnement formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>												
CF		RW				CF	RW				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Cult. hors EP	Santé	Log.	Autres	
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem	Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem		CF		CF	Forem	RW	Forem	CF	RW	CF	CF	RW	RW	
		X								O	X						X						
	X	X								O	X				X								
	X									O	X				X								
X				X						O		X											
X				X						O		X											
		X								O	X												
	X		X	X						O	X						X						
		X	X	X						O	X						X						
	X									O					X	X							
	X	X	X	X				X		N													
									X	O							X						
	X			X						O					X	X							
X				X						O		X											
X				X						O		X											
X										O		X											
	X		X	X						N													

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs

CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs...		Nombre + ETP ou heures/semaine		
					Rémunérés		Bénévoles		
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
5000	Namur	Vie Féminine Namur <Convention L&E>	4	141	Conv L&E	2	8h	1	
5030	Gembloux	Groupe Alpha Gembloux	3	148	5	3	22	72h	1, 2, 4, 8
5060	Auvelais (Sambreville)	CAIBS (Centre d'animation interculturelle de la Basse Sambre)	1	14	2	1	0	0	1
5060	Auvelais (Sambreville)	Ecole industrielle et commerciale de la Ville d'Auvelais	1	40	2	NC	0	0	1
5060	Auvelais (Sambreville)	Sambre-Alpha (SOS Entraide) Moignelie-Sambreville	1	16	2	2	0	0	1, 8
5300	Andenne	Ecole industrielle et commerciale de la Ville d'Andenne	1	17	2	NC	0	0	1
5300	Andenne	L'Envol - Service communal d'Alphabétisation	2	69	2	2	1	1h30	1, 2, 4
5500	Dinant	APHAAD (Accompagnement des Personnes Handicapées Adultes de l'Arrondissement de Dinant)	1	6	1	0,8	0	0	4
5500	Dinant	Tremplin	3	168	4	4	0	0	1, 2
5550	Vresse-sur-Semois	Alpha Vresse (CPAS)	5	50	5	2,26	4	10h	1, 4, 8
5580	Rochefort	Centre d'éducation sociale, La Farandole	1	60	1	0,25	14	49,30h	1, 2, 8
5590	Ciney	CIEP Ciney-Dinant (Centre d'Information et d'Education Permanente)	4	129	3	1,7	5	15h	1, 2
5590	Ciney	Le Cap cinacien	1	21	2	1,5	3	18h	2, 8
5590	Ciney	SEL (Solidarité Emploi Logement)	1	8	1	0,4	0	0	1
5600	Philippeville	I.E.P.S.C.F.P. Philippeville-Florennes	1	44	1	NC	0	0	2
5650	Walcourt	Carrefour	3	56	5	2	0	0	1,2,5
6000	Charleroi	API - Accueil et Promotion des immigrés	1	207	6	6	7	58h	2, 8

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subvention formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>												
CF		RW				CF	RW				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Cult. hors EP	Santé	Log.	Autres	
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem	Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem		CF		CF	Forem	RW	Forem	CF	RW	CF	CF	RW	RW	
	X			X						O						X							
					X					N													
	X	X								O						X	X						
X										O	X												
			X							O	X					X							
X										O	X												
					X					O	X												
					X																		
			X	X																			
					X																		
					X					O	X												
	X									O						X							
				X																			
X				X						O	X												
	X	X	X														X						

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs





Secteur de subvention formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>												
CF		RW				CF	RW				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs	Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Cult. hors EP	Santé	Log.	Autres	
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem	Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem		CF		CF	Forem	RW	Forem	CF	RW	CF	CF	RW	RW	
X										O	X												
X										O	X												
		X								O	X				X	X							
			X	X						O						X							
X										O	X												
	X									N													
		X	X							O	X												
X										O	X						X						
	X									O					X								
X										O	X												
X										O	X												
										O													
										O	X												
X										O	X												
X										O	X												

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs

CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation
					Nombre de formateurs, coordinateurs... Nombre + ETP ou heures/semaine NC = Non communiqué				
					Rémunérés		Bénévoles		
					Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E					
6240	Farciennes	Centre Culturel Alevi	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
6240	Farciennes	Institut provincial d'Enseignement technique et professionnel	1	39	1	NC	0	0	2
6240	Farciennes	Oxyjeunes	1	15	2	0,4	2	5h	2
6500	Beaumont	Vie-Esem (Régionale du Cepag)	4	18	2	1	0	0	1, 2
6700	Arlon	Ecole industrielle et commerciale	1	40	1	NC	0	0	2
6700	Arlon	I.E.P.S.C.F. Arlon-Musson	2	39	3	NC	0	0	2, 4
6761	Latour	Institut libre luxembourgeois d'Enseignement de Promotion sociale	1	56	3	NC	0	0	1, 2
6800	Libramont	I.E.P.S.C.F. Libramont-Bertrix	1	214	10	NC	0	0	1,2,6
6800	Libramont	Lire et Ecrire Luxembourg	16	394	21	16,73	17	79h	1,2,3
6900	Marche-en-Famenne	I.E.P.S.C.F. Marche-en-Famenne	2	64	3	NC	0	0	2
6940	Barvaux-sur-Ourthe	Centre Alpha Barvaux	1	26	1	0,25	5	13h	
6990	Hotton	Le Miroir Vagabond	2	175	5	3	15	75h	1, 2, 8
7000	Mons	Alpha Mons-Borinage	5	108	11	6,75	0	0	1, 2
7000	Mons	CIEP Hainaut Centre - Mons	1	120	5	4,25	14	85h	1,8
7000	Mons	CPAS de Mons	1	58	3	1,5	0	0	2
7000	Mons	Ecole de Promotion sociale - Vie féminine	1	47	3	NC	0	0	1, 4
7000	Mons	Ecole industrielle supérieure de la Ville de Mons	1	112	2	NC	0	0	2
7012	Jemappes	I.E.P.S.C.F. Jemappes Quiévrain	2	108	7	NC	0	0	1, 4
7060	Soignies	Maison de la Jeunesse	1	26	1	0,5	2	NC	1, 2
7080	Frameries	Ecole d'alphabétisation de Frameries	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subvention formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>												
CF		RW				CF	RW				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs		Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Cult. hors EP	Santé		Log.
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem	Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem		CF		CF	Forem	RW	Forem	CF	RW	CF	CF	RW	RW	
		X									O						X						
X											O	X											
		X									O						X	X					
	X										O				X								
X											O	X											
X											O	X											
	X		X	X		X					N												
X											O	X											
			X	X							O				X								
	X	X									N												
	X	X									O				X	X							
		X									O												
X											O	X											
X											O	X											
X											O	X											
		X									O						X	X					
					X																		

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs

CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs...		Nombre + ETP ou heures/semaine		
					Rémunérés		Bénévoles		
					Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E					
7080	Frameries	I.E.P.S.C.F. Fameries	1	46	8	NC	0	0	1, 2
7080	Frameries	Maison de la Jeunesse et de la Solidarité	1	17	0	0	3	9h	1, 2, 8
7090	Braine-le-comte	Ecole industrielle et commerciale	1	44	2	NC	0	0	2
7100	La Louvière	Ecole d'alphabétisation de la Ligue des Familles Régionale de Soignies-La Louvière	3	161	6	3,81	1	5h	1, 2, 4, 8
7100	La Louvière	Format 21. Centre de formation continue. Gustave Piton	1	180	11	NC	0	0	1, 6
7100	La Louvière	Lire et Ecrire Centre Mons-Borinage	14	328	21	18,4	9	35h	1, 2, 4
7130	Binche	Institut supérieur Plus Oultre	1	15	1	NC	0	0	2
7140	Morlanwelz	I.E.P.S.C.F. Morlanwelz-Mariemont	1	78	3	NC	0	0	2, 4
7140	Morlanwelz	Métaphores	1	NC	NC	NC	NC	NC	NC
7140	Morlanwelz	L'Envol (CPAS de Morlanwelz)	1	NC	NC	NC	NC	NC	5,6
7180	Seneffe	Structure	1	NC	NC	NC	NC	NC	5
7300	Boussu	Institut technique et professionnel du Borinage	1	21	1	NC	0	0	4
7330	Saint-Ghislain	Ecole industrielle et commerciale de Saint-Ghislain	1	38	1	NC	0	0	2
7340	Wasmes/Colfontaine/Pâturages	Creaform	1	56	4	4	0	0	4
7340	Wasmes/Colfontaine/Pâturages	I.E.P.S.C.F. Colfontaine	2	104	8	NC	0	0	1, 2, 4
7340	Wasmes/Colfontaine/Pâturages	Régie des quartiers de Mons-Frameries-Colfontaine (service de Colfontaine)	1	27	3	2,8	0	0	4
7380	Quiévrain	Alpha Centre	1	45	1	0,5	2	14h	1
7390	Quaregnon	APAM - Association de la pensée d'Ataturk à Mons	1	14	1	0,11	2	40h	2, 8

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subvention formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>												
CF		RW				CF	RW				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs		Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Cult. hors EP	Santé		Log.
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem	Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem		CF		CF	Forem	RW	Forem	CF	RW	CF	CF	RW	RW	
X										O	X												
					X					O								X					
X										O	X												
		X															X						
X				X						O	X												
	X		X	X		X				N													
X										O	X												
X										O	X												
		X								O					X	X							
			X																				
			X																				
X										O	X												
X										O	X												
					X																		
					X																		
	X									O							X						

2 : sont repris les secteurs, membres du Comité de pilotage - 3 : autres activités = formation de form., accompagnement soc. ... - 4 : org. non spécialisés en Alpha qui couvrent d'autres champs

CP	Commune du siège social de l'Organisme	Nom de l'Organisme porteur (siège social)	Nombre de lieux d'implantation <sup>1</sup>	Nombre d'apprenants	Personnel Alpha				Types de formation 1. Alpha 2. Alpha FLE 3. FLE de base 4. Formation de base 5. Remise à niveau 6. CEB 7. Compétences générales de base 8. FLE scolarisés
					Nombre de formateurs, coordinateurs...		Nombre + ETP ou heures/semaine		
					Rémunérés		Bénévoles		
		* = Convention avec L&E Bruxelles	x* = Convention L&E	x* = Convention L&E	Nombre	ETP	Nombre	h/sem	
7500	Tournai	CIEP-Hainaut Occidental (Centre d'Information et d'Education Permanente-MOC)	4	61	8	4,25	18	54h	1, 4
7500	Tournai	I.E.P.S.C.F. Tournai-Antoing-Templeuve	1	180	3	NC	0	0	1, 2, 4
7500	Tournai	Lire et Ecrire Hainaut Occidental	12	265	17	16,14	22	91h	1,2,4
7600	Péruwelz	I.E.P.S.C.F. Péruwelz	1	12	3	NC	0	0	2
7700	Mouscron	I.E.P.S.C.F. Mouscron-Comines	1	78	2	NC	0	0	1, 2
7800	Ath	I.E.P.S.C.F. Ath-Flobecq	1	31	1	NC	0	0	2
7860	Lessines	Cours technique commercial et professionnel du secondaire	1	14	1	NC	0	0	2
7900	Leuze-en-Hainaut	IPEPS du Hainaut Occidental	2	34	2	NC	0	0	1

1 : si siège soc. = 1 lieu de cours = 1 lieu d'implantation

Secteur de subvention formation Alpha/FLE <sup>2</sup>					Financement non identifié ou autre	Autres activités liées aux secteurs Alpha/Alpha-FLE <sup>3</sup>					Autres activités hors champs Alpha/Alpha-FLE <sup>4</sup>												
CF		RW				CF	RW				Oui-O Non-N	Ecole de devoirs		Enseignement Promotion sociale		Formation professionnelle		Educ. perm.	Act. soc.	Cult. hors EP	Santé	Log.	Autres
Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem	Enseignement Prom. soc.	Education permanente	Action sociale	Formation professionnelle	Forem		CF		CF	Forem	RW	Forem	CF	RW	CF	CF	RW	RW	
	X			X						O						X							
X										O	X												
	X		X	X		X				N													
X										O	X												
X				X						O	X												
X										O	X												
X										O	X												



### 2.4.3. LECTURE DU TABLEAU WALLON

La Région wallonne compte 156 organismes d'alphabétisation.

Une analyse plus fine permet d'identifier :

- 24 organismes dont le financement n'a pas pu être identifié.
- Cette catégorie regroupe deux types de situation :
  - organismes bénéficiant de subventions d'Administrations ou de Pouvoirs non représentés au Comité de pilotage (Pouvoirs locaux, par exemple)
  - organismes ne bénéficiant d'aucune subvention des Pouvoirs publics
- 90 organismes subventionnés par une seule Administration membre du Comité de pilotage
- 42 organismes subventionnés par plusieurs secteurs

Sur ces 156 opérateurs, un décompte plus fin permet d'identifier les secteurs de subventionnement suivant par les Administrations membres du Comité de pilotage:

- Education permanente :
- Enseignement de Promotion sociale
- Action sociale (DGASS)
- Formation professionnelle (DGEE)
- FOREM Conseil

26 de ces organismes ont une activité d'écoles de devoirs reconnue par l'ONE.

9 Il s'agit de la liste complémentaire où les informations « brutes » sur les organismes soutenus par les Administrations ont été repris que ces organismes soient multisubventionnés ou monosubventionnés. Il s'agit donc du nombre total d'organismes soutenus par une Administration.

### Monosubventionnement

Secteurs/Administrations	Pouvoir Public	Nombre total d'organismes Alpha recensés par ce secteur	Nbre d'organismes monosubventionnés par secteur <sup>9</sup>
Enseignement de Promotion sociale	CF	55	46
Education permanente	CF	28	8
Cohésion sociale	RW	39	27
Formation professionnelle	RW	27	4
Bruxelles Formation	RW	37	5

Certains organismes sont subventionnés par plusieurs secteurs :

### Polysubventionnement

Secteurs/Administrations	Pouvoir Public	Nombre d'organismes polysubventionnés
1 Promotion sociale + Forem Conseil	CF + RW	4
2 Education permanente + Action sociale	CF + RW	5
3 Education permanente + Formation professionnelle	CF + RW	1
4 Education permanente + Forem Conseil	CF + RW	4
5 Action sociale + Forem Conseil	RW	1
6 Action sociale + Form professionnelle	RW	2
7 Formation professionnelle + Forem Conseil	RW	8
8 Action sociale + Formation professionnelle + Forem Conseil	RW	1
9 Education permanente + Formation professionnelle + Forem	CF + RW	8
10 Education permanente + Action sociale + Formation professionnelle	CF + RW	1
11 Education permanente + Action sociale + Formation professionnelle + Forem	CF + RW	2

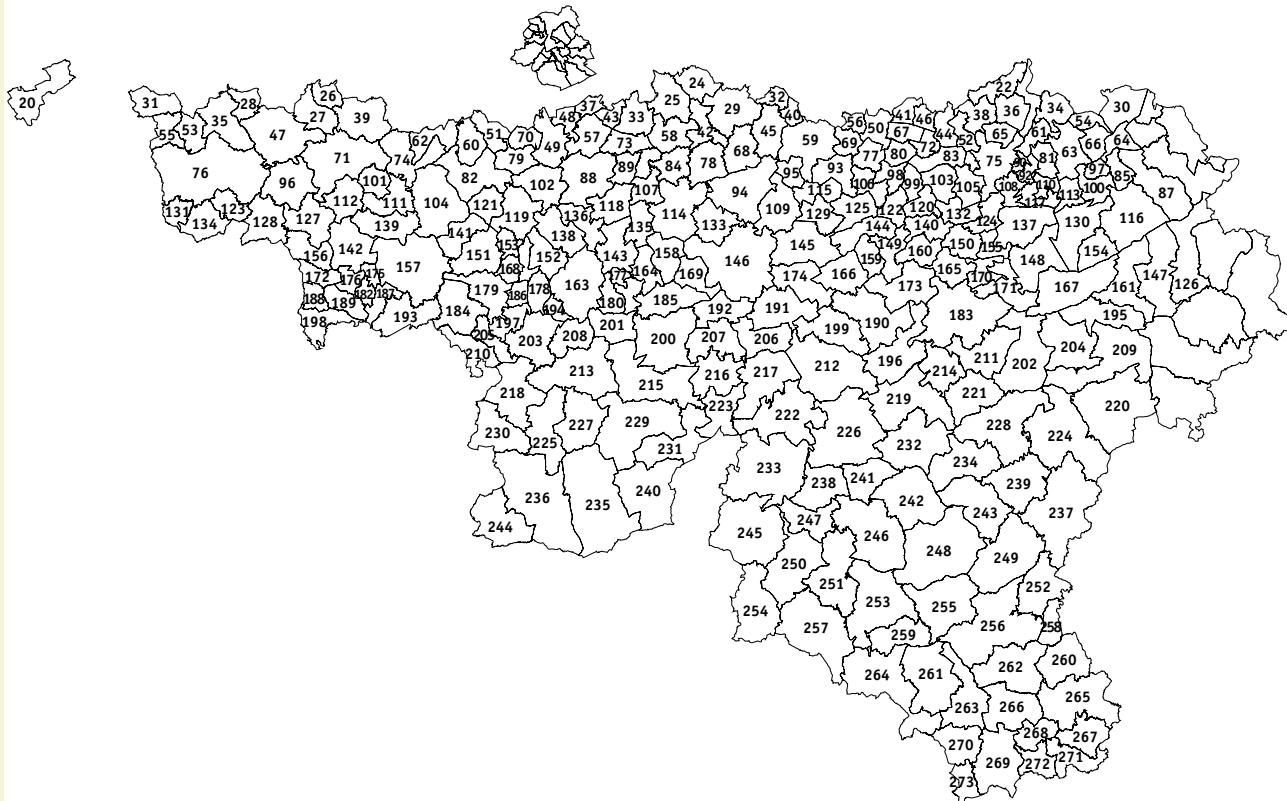
La lecture du tableau des organismes wallons permet d'opérer le constat suivant :

- La grande majorité des organismes disposent d'un seul lieu d'implantation. C'est au niveau des Régionales de Lire et Ecrire qu'on observe le plus grand nombre de lieux d'implantation, à savoir une moyenne de 10 lieux par organisme.
- On dénombre en moyenne une centaine d'apprenants par organisme. En regard de cette moyenne, 40% des organismes accueillent moins de 50 apprenants par an, mais d'autres, principalement les Régionales de Lire et Ecrire et les écoles de Promotion sociale accueillent près de 500 apprenants par an.
- En conclusion, on voit donc que, généralement, on est en présence de petites structures d'accueil, mais qu'une part non négligeable de l'offre de formation indique une capacité plus importante d'accueil par organisme répartie sur tout le territoire de la Wallonie.

## 2.5. CARTOGRAPHIE DE L'OFFRE DE FORMATION

### 2.5.1. CARTES

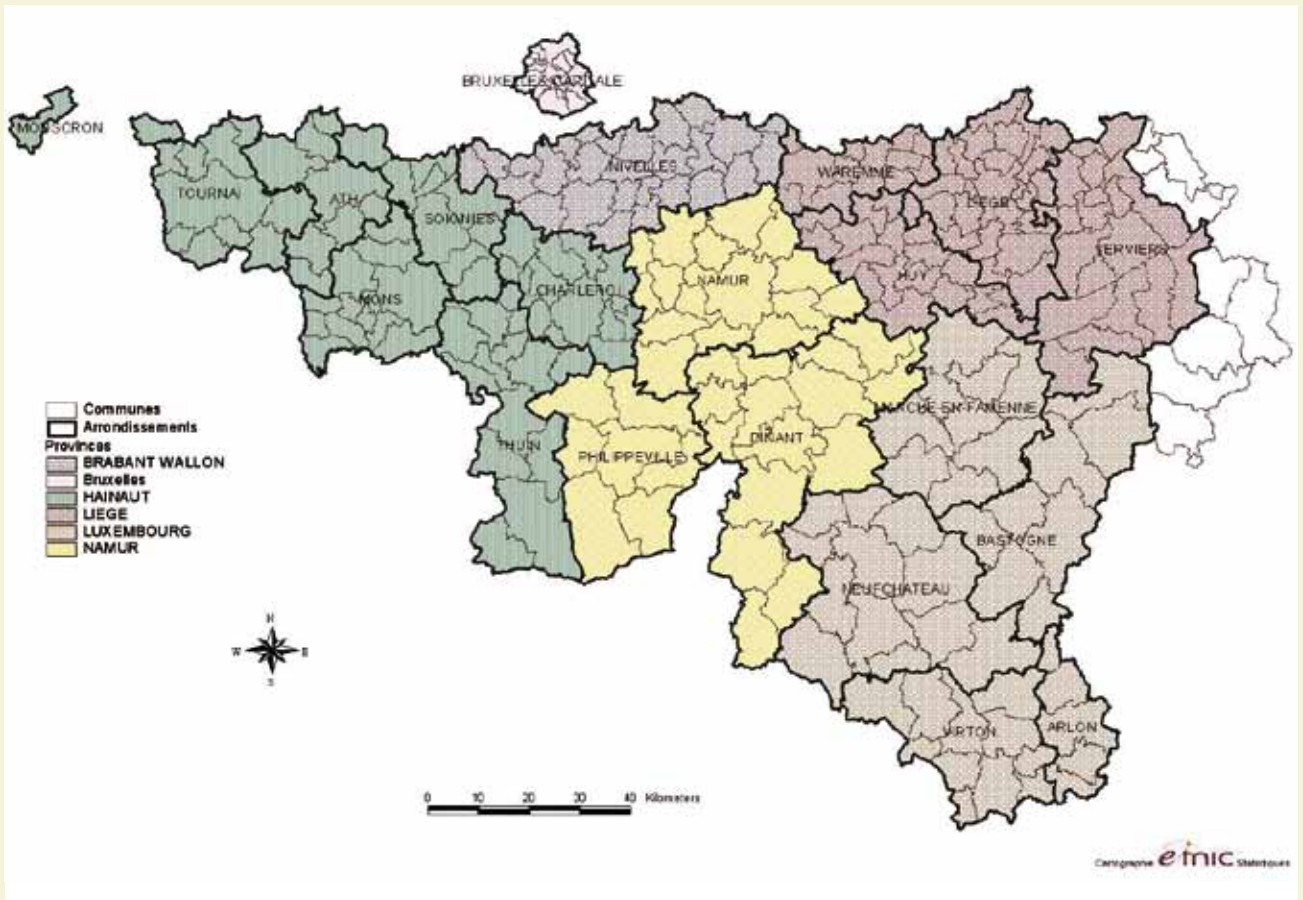
## LES COMMUNES EN COMMUNAUTÉ FRANÇAISE



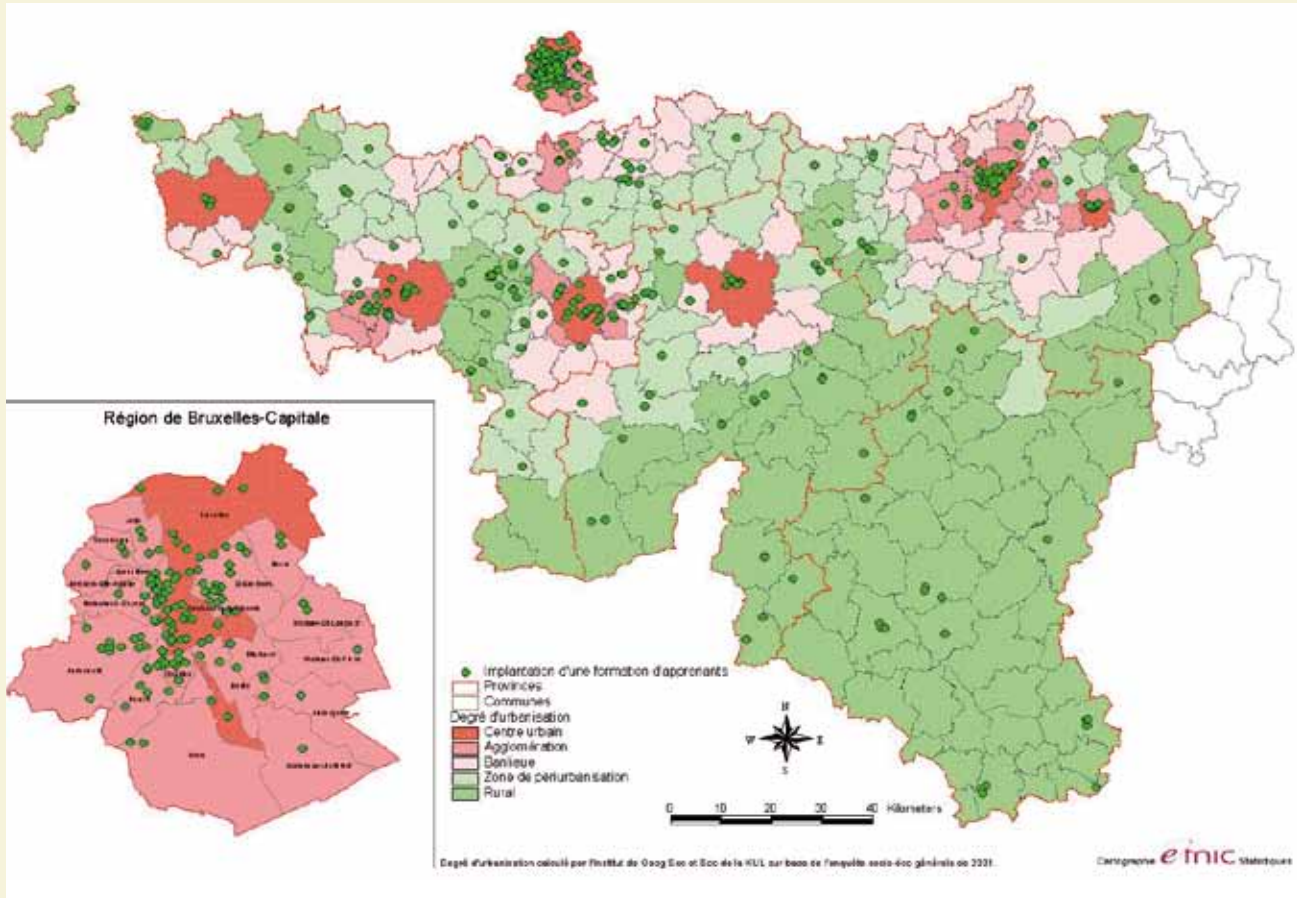
19	Visé	28	Mont-de-l'Enclus	35	Celles	42	Incourt
20	Comines-Warнетon	29	Jodoigne	36	Oupeye	43	Rixensart
22	Bassenge	30	Plombières	37	La Hulpe	44	Awans
24	Beauvechain	31	Mouscron	38	Juprelle	45	Orp-Jauche
25	Grez-Doiceau	32	Hélicine	39	Lessines	46	Crisnée
26	Flobecq	33	Wavre	40	Lincint	47	Frasnes-lez-Anvaing
27	Ellezelles	34	Dalhem	41	Oreye	48	Waterloo

49	Braine-l'Alleud	106	Villers-le-Bouillet	163	Charleroi	220	Gouvy
50	Waremme	107	Chastre	164	Sambreville	221	Rendux
51	Tubize	108	Chaufontaine	165	Ouffet	222	Houyet
52	Ans	109	Fernelmont	166	Ohey	223	Hastière
53	Pecq	110	Olne	167	Stoumont	224	Houffalize
54	Abel	111	Lens	168	Morlanwelz	225	Froidchapelle
55	Estaimpuis	112	Chièvres	169	Floreffe	226	Rochefort
56	Berloz	113	Pepinster	170	Hamoir	227	Cerfontaine
57	Lasne	114	Gembloux	171	Ferrières	228	La Roche-en-Ardenne
58	Chaumont-Gistoux	115	Burdinne	172	Hensies	229	Philippeville
59	Hannut	116	Jalhay	173	Clavier	230	Sivry-Rance
60	Rebecq	117	Trooz	174	Gesves	231	Doische
61	Blégny	118	Villers-la-Ville	175	Quaregnon	232	Nassogne
62	Enghien	119	Seneffe	176	Boussu	233	Beauraing
63	Herve	120	Engis	177	Farciennes	234	Tenneville
64	Welkenraedt	121	Ecaussinnes	178	Fontaine-l'Evêque	235	Couvin
65	Herstal	122	Amay	179	Binche	236	Chimay
66	Thimister-Clermont	123	Antoing	180	Châtelet	237	Bastogne
67	Remicourt	124	Esneux	181	Aiseau-Presles	238	Wellin
68	Ramillies	125	Wanze	182	Colfontaine	239	Bertogne
69	Geer	126	Waimès	183	Durbuy	240	Viroinval
70	Braine-le-Château	127	Beloeil	184	Estinnes	241	Tellin
71	Ath	128	Péruwelz	185	Fosses-la-Ville	242	Saint-Hubert
72	Fexhe-le-Haut-Clocher	129	Héron	186	Anderlues	243	Sainte-Ode
73	Ottignies-Louvain-la-Neuve	130	Theux	187	Frameries	244	Momignies
74	Silly	131	Rumes	188	Quiévrain	245	Gedinne
75	Liège	132	Neupré	189	Dour	246	Libin
76	Tournai	133	La Bruyère	190	Havelange	247	Daverdisse
77	Faimes	134	Brunchaut	191	Assesse	248	Libramont-Chevigny
78	Perwez	135	Sombrefe	192	Profondeville	249	Vaux-sur-Sûre
79	Ittre	136	Les Bons Villers	193	Quévy	250	Bièvre
80	Donceel	137	Sprimont	194	Montigny-le-Tilleul	251	Paliseul
81	Soumagne	138	Pont-à-Celles	195	Trois-Ponts	252	Fauvillers
82	Braine-le-Comte	139	Jurbise	196	Somme-Leuze	253	Bertrix
83	Grâce-Hollogne	140	Nandrin	197	Lobbès	254	Vresse-sur-Semois
84	Walhain	141	Le Roeulx	198	Honnelles	255	Neufchâteau
85	Limbourg	142	Saint-Ghislain	199	Hamois	256	Léglise
86	Mont-Saint-Guibert	143	Fleurus	200	Mettet	257	Bouillon
87	Baelen	144	Huy	201	Gerpennes	258	Martelange
88	Genappe	145	Andenne	202	Manhay	259	Herbeumont
89	Court-Saint-Etienne	146	Namur	203	Thuin	260	Attert
90	Beyne-Heusay	147	Malmedy	204	Lierneux	261	Chiny
91	Saint-Nicolas	148	Aywaille	205	Merbes-le-Château	262	Habay
92	Fléron	149	Modave	206	Yvoir	263	Tintigny
93	Braives	150	Anthisnes	207	Anhée	264	Florenville
94	Eghezée	151	La Louvière	208	Ham-sur-Heure-Nalinnes	265	Arlon
95	Wasseiges	152	Courcelles	209	Vielsalm	266	Etalle
96	Leuze-en-Hainaut	153	Manage	210	Erquelinnes	267	Messancy
97	Dison	154	Spa	211	Erezée	268	Saint-Léger
98	Verlaine	155	Comblain-au-Pont	212	Ciney	269	Virton
99	Saint-Georges-sur-Meuse	156	Bernissart	213	Walcourt	270	Meix-devant-Virton
100	Verviers	157	Mons	214	Hotton	271	Aubange
101	Bruglette	158	Jemeppe-sur-Sambre	215	Florennes	272	Musson
102	Nivelles	159	Marchin	216	Onhaye	273	Rouvroy
103	Flémalle	160	Tinlot	217	Dinant		
104	Soignies	161	Stavelot	218	Beaumont		
105	Seraing	162	Chapelle-lez-Herlaimont	219	Marche-en-Famenne		

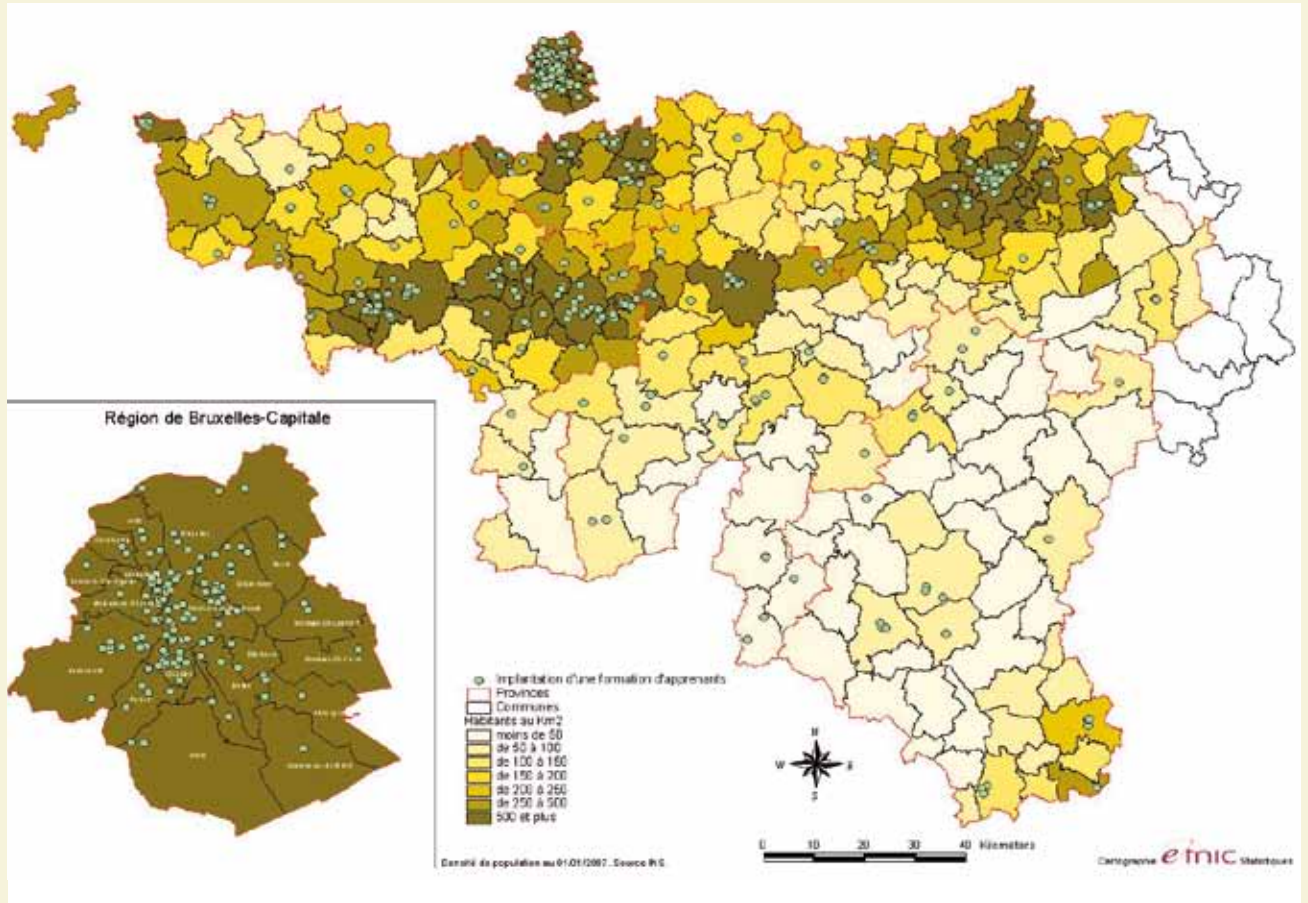
## COMMUNES, ARRONDISSEMENTS ET PROVINCES



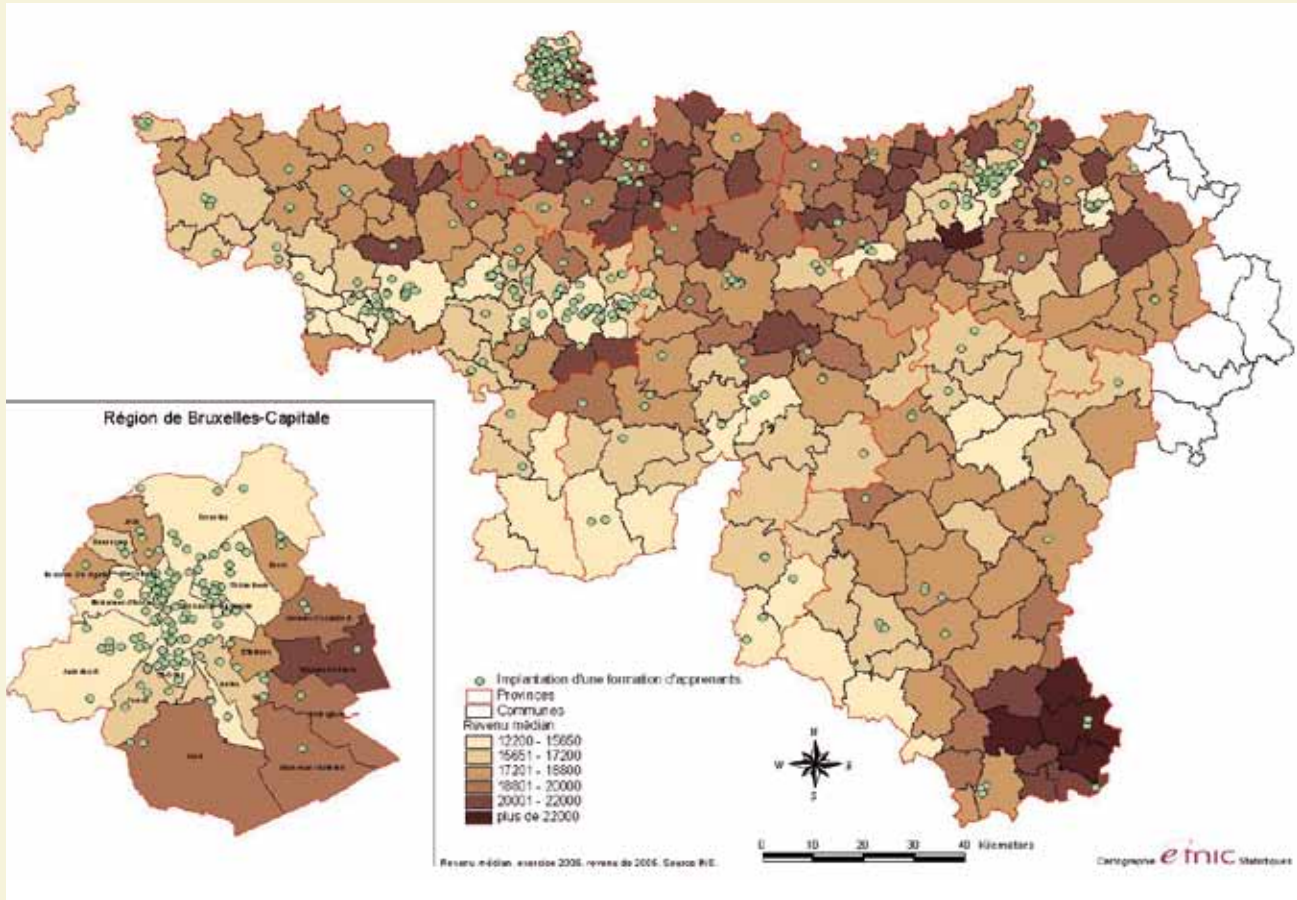
OFFRE D'ALPHABÉTISATION PAR COMMUNES EN 2006-2007.  
LOCALISATION DES FORMATIONS D'APPRENANTS SUIVANT LE DEGRÉ D'URBANISATION DES COMMUNES



OFFRE D'ALPHABÉTISATION PAR COMMUNES EN 2006-2007.  
 LOCALISATION DES FORMATIONS D'APPRENANTS SUIVANT LA DENSITÉ DE POPULATION DES COMMUNES

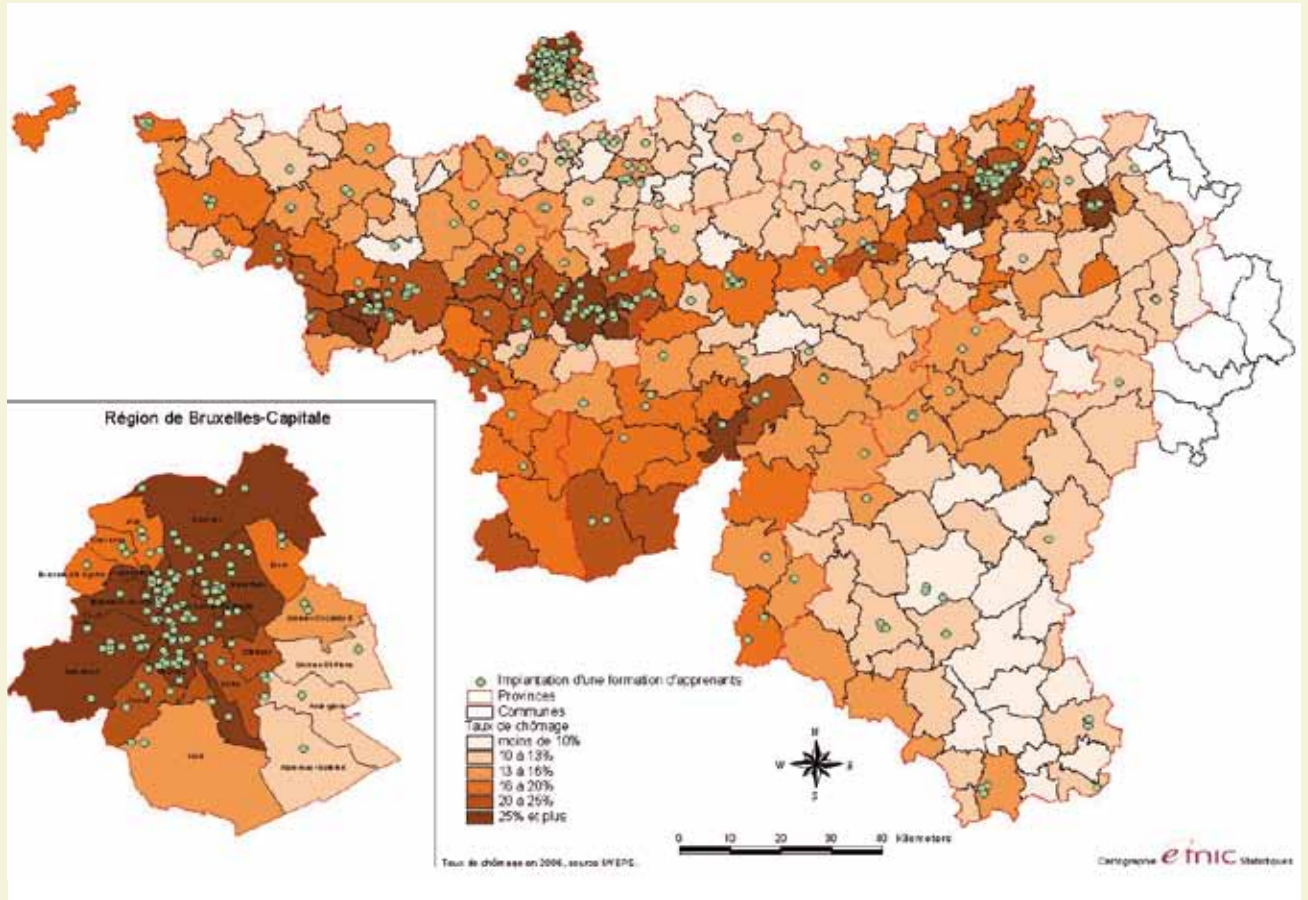


OFFRE D'ALPHABÉTISATION PAR COMMUNES EN 2006-2007.  
LOCALISATION DES FORMATIONS D'APPRENANTS SUIVANT LE REVENU MÉDIAN DES COMMUNES





OFFRE D'ALPHABÉTISATION PAR COMMUNES EN 2006-2007.  
 LOCALISATION DES FORMATIONS D'APPRENANTS SUIVANT LE TAUX DE CHÔMAGE DES COMMUNES



### 2.5.2. LECTURE DES CARTES

La liste des lieux qui ont servi de base à la cartographie est reprise en annexe.<sup>10</sup>

La carte relative à l'offre d'alphabétisation en lien avec la densité de population permet d'identifier que les zones les plus densément peuplées, les zones les plus urbanisées correspondent à celles où l'offre est la plus élevée :

- la Région de Bruxelles Capitale
- le Hainaut et plus particulièrement les arrondissements de Mons et Charleroi
- l'arrondissement de Verviers
- le pourtour de Namur et la Ville elle-même
- certaines zones frontalières, jouxtant la Flandre dans l'arrondissement de Nivelles ou à Mouscron

En Région bruxelloise, toutes les communes disposent d'au moins un lieu d'alphabétisation<sup>11</sup>. En examinant la couverture en fonction de la carte portant sur l'indice socioéconomique, on constate que l'offre de formation correspond au croissant des communes pauvres.

10 En annexe au chapitre 2, deux listes d'adresses sont fournies : une liste sur base du tableau des sièges sociaux et une autre sur base des lieux d'implantation de formations identifiés au moment de la réalisation des cartes. Un organisme peut avoir plusieurs lieux de formation soit dans la même commune soit dans plusieurs communes. Le siège social d'un organisme peut ou non coïncider avec un lieu de formation.

Un écart existe entre la liste des organismes repris pour établir la cartographie, basée principalement sur l'enquête de Lire et Ecrire. Sur base des informations dont disposaient les membres du Comité de pilotage, un réajustement ultérieur a eu lieu pour compléter la liste des organismes pour le tableau des sièges sociaux. Il y a donc un léger écart entre les deux listes, une dizaine d'organismes n'étant pas repris dans la liste de la cartographie.

11 En Région bruxelloise, si toutes les communes disposent d'au moins un lieu d'alphabétisation, sur base du nombre d'implantations, les écarts entre communes peuvent être très importants. Certaines communes ne disposent que d'un seul lieu : Ganshoren ou Watermael-Boitsfort, par exemple. Dans d'autres communes, on a pu identifier un grand nombre de lieux de cours, notamment 13 à Saint-Josse-ten-Noode, 16 à Schaerbeek, 22 à Molenbeek, 17 à Anderlecht.

Les zones faiblement peuplées présentent une offre plus clairsemée, notamment dans le Luxembourg, le Sud du Hainaut et la Province de Liège où l'offre est peu abondante.

Les arrondissements de Mons, Charleroi et Verviers présentent la plus grande densité d'offre. Ce sont de zones d'industrialisation ancienne de même que Mouscron et certaines parties du Brabant wallon tandis que Namur et Bruxelles, où l'offre est aussi très importante, sont deux villes en plein essor où l'activité tertiaire est dominante et en plein développement.

En examinant la carte de localisation des formations d'apprenants suivant le revenu médian des communes, une corrélation apparaît entre les zones à revenus moyens les plus faibles et l'implantation de formations. C'est le cas en Région bruxelloise où les formations se concentrent au Nord Ouest de la capitale. Le Hainaut et la région de Verviers montrent aussi une corrélation élevée entre ces deux facteurs.

Par ailleurs, l'observation de la couverture du territoire par une offre de formation au niveau des arrondissements wallons induit les constats suivants :

- Les taux de couverture<sup>12</sup> sont élevés dans les provinces du Brabant wallon (52%) et du Hainaut (46%), particulièrement dans les arrondissements de Mouscron (100%), de Mons (61%) et de Charleroi (57%).

12 Le taux de couverture au niveau d'un arrondissement ou d'une province est le rapport entre le nombre de communes d'un arrondissement ou d'une province qui disposent au moins d'un lieu de formation et le nombre total des communes de cet arrondissement ou de cette province. Les données complètes sur le taux de couverture par arrondissement et par province en Wallonie se trouvent dans la partie annexe du présent ouvrage.

Ils sont en relation étroite avec des zones de densité de population élevée.

Par ailleurs, les arrondissements ruraux de Philippeville (57%) et Dinant (53%) ont plus de la moitié de leurs communes couvertes par une offre de formation.

A l'exception de Nivelles, le revenu médian de ces arrondissements se situe dans les classes de revenus inférieurs (inférieur à 17.000 €).

- Les taux de couverture sont faibles dans les provinces de Liège (19%) et de Luxembourg (27%), particulièrement dans les arrondissements de Waremme (7%), de Virton (10%) et de Huy (12%). C'est dans ces derniers arrondissements où le revenu médian est le plus élevé (supérieur à 17.000 €) que le taux de couverture est le plus faible.
- C'est également le cas de l'arrondissement de Ath où le taux de couverture est de 12%.

On voit donc que l'offre de formation se localise dans les communes où la population est davantage précarisée et présente un risque plus grand à l'illettrisme.

## 2.6. ENQUETE DE LIRE ET ECRIRE<sup>13</sup>

### 2.6.1. CADRE GÉNÉRAL ET QUESTIONS DE MÉTHODE

#### CONSTITUTION DES DONNÉES

170 organismes ont participé cette année à l'enquête réalisée par Lire et Ecrire, soit près d'une trentaine de plus que

13 Les données statistiques complètes sont disponibles à L & E Communautaire (02 502.72.01 ou [lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be](mailto:lire-et-ecrire@lire-et-ecrire.be)).

l'année précédente (143), et 8 de plus que l'avant-dernière année (162).<sup>14</sup>

Cette variation du nombre de répondants est le principal facteur de la courbe de croissance en 'dents de scie' qu'on observe dans le graphique ci-dessous. Nous avons en effet établi l'an passé que c'est à elle qu'on devait l'apparente diminution du nombre d'apprenants, puisqu'en se bornant à reporter les données antérieures des organismes non répondants, on aurait observé au contraire une croissance de près d'un millier d'apprenants.

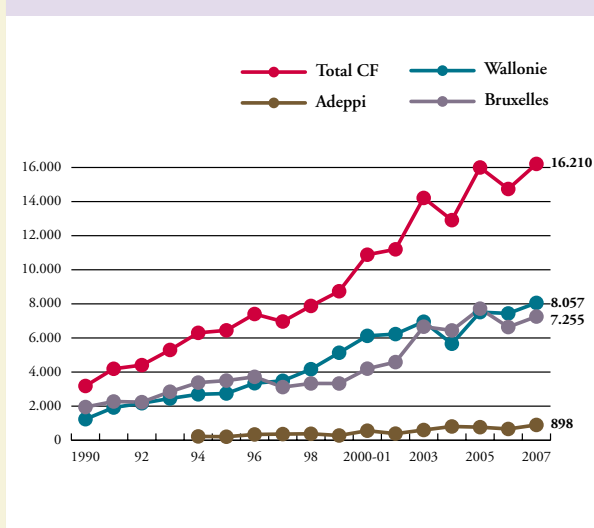
La variation du taux de réponse, lequel augmente dans une certaine mesure lorsqu'on sollicite fortement les organismes du secteur de l'alphabétisation, met en évidence que répondre à l'enquête représente une charge de travail supplémentaire pour laquelle tous ne sont pas enclins à se mobiliser chaque année – d'autant que les différents organismes ne sont pas tous pareillement équipés pour ce faire.

Le projet, actuellement à l'étude au sein du Comité de pilotage pour l'alphabétisation, d'harmoniser le questionnement adressé aux opérateurs (par les différentes Administrations, ainsi que par Lire et Ecrire pour son enquête) et d'offrir la possibilité d'y répondre via une base de données, pourrait à terme faciliter la constitution, la récolte et le traitement de ces données.

14 Quelques autres opérateurs (moins d'une dizaine) ont répondu à l'enquête, mais soit leur réponse n'a pu être retenue car trop lacunaire, soit ils ne correspondaient manifestement pas aux critères « opérateur d'Alpha » (cf. section suivante, p. 78).

Au total, L&E retient 207 organismes opérateurs d'Alpha (hormis les écoles de Promotion sociale), identifiés par les coordinations de L&E. Vu sous cet angle, le taux de réponse à la présente enquête est donc de 82% (alors qu'il n'était que de 69% pour 2006, et 75% pour 2005).

## CROISSANCE DU PUBLIC 1990-2007



Cette année, un effort particulier a été consacré pour contacter et mobiliser tous les opérateurs concernés.

La concertation au sein du Comité de pilotage a permis d'établir une liste intégrée des opérateurs comportant, outre les organismes traditionnellement identifiés par le travail de réseau de Lire et Ecrire, ceux qui n'avaient pas encore été identifiés mais étaient cependant subventionnés pour une activité en lien avec l'alphabétisation par les Administrations membres du Comité.

Le questionnaire d'enquête a pu ainsi être adressé à un cercle élargi d'organismes.

Par ailleurs, et c'est une première, un courrier commun a été envoyé par les Administrations membres du Comité aux opérateurs subventionnés<sup>15</sup>, les invitant à répondre à l'enquête.

15 Hormis les établissements de Promotion sociale, qui ont fait l'objet d'un relevé séparé.

Cet effort a porté ses fruits, puisque 27 organismes ont participé pour la première fois à l'enquête.

Il s'agit généralement d'organismes qui ont développé très récemment une activité d'alphabétisation, souvent complémentaire à leurs autres actions, et d'assez petite échelle. Ensemble, ils avaient accueilli et assuré la formation de 850 apprenants.

Du fait que les formations du champ de l'alphabétisation organisées par les écoles de Promotion sociale font depuis cette année l'objet d'une enquête distincte, réalisée par l'Administration compétente, l'enquête de Lire et Ecrire n'a plus été adressée à ce type d'organismes, quand bien même un petit nombre d'entre eux y participaient depuis longtemps. Or les écoles de Promotion sociale comptent généralement un nombre important d'élèves. Pour l'enquête de l'an dernier, les 5 écoles qui avaient participé recensaient 579 apprenants et 28 enseignants – qui disparaissent ainsi des statistiques de l'enquête Lire et Ecrire, mais qu'on retrouvera bien sûr mutatis mutandis dans celles de la Promotion sociale.

Au risque d'être un peu rébarbatives, ces considérations mettent en évidence que l'évolution quantitative du secteur telle qu'elle ressort de l'enquête est sujette à des fluctuations extérieures à l'activité elle-même, en raison du taux de réponse d'une part, d'autre part selon qu'on prend ou non en compte certains opérateurs ou certains types d'activités.

Cela étant, on peut raisonnablement affirmer que l'enquête présentée cette année est sans doute, au regard du nombre d'opérateurs participants, la plus exhaustive que nous ayons jamais réalisée.

En effet, nous relevons aussi chaque année les opérateurs qui à notre connaissance organisent des formations du secteur de l'Alpha, mais dont nous n'avons pas reçu les données.

C'était le cas de 37 organismes cette année (pour 170 répondants), alors que la précédente enquête en recensait 63 (pour 143 répondants), et la précédente encore 54 (pour 162 répondants).

\* \*

Les données de cette enquête ont été récoltées de mars à avril 2008, en laissant (comme l'an dernier) latitude aux opérateurs de répondre, en ce qui concerne les données apprenants :

- soit pour l'année 'scolaire' 2006-2007 (ce qui correspond à la pratique la plus courante des opérateurs, organisant les formations de septembre à juin),
- soit pour l'année civile 2007 (ce qui correspond à la période de référence de la plupart des dossiers de subvention).

Les données apprenants de tous les 'Lire et Ecrire' portent sur l'année civile, et plus de la moitié des autres opérateurs ont choisi cette dernière option.

Par contre les données relatives au personnel (rémunéré ou bénévole) concernent le personnel en fonction un jour donné du second semestre 2007 (soit le 30/09, soit le 31/12).

#### **OPÉRATEURS ET CHAMPS D'ACTIVITÉS RETENUS POUR L'ENQUÊTE**

Bien qu'elles visent par définition les adultes qui ne maîtrisent pas l'écrit et les connaissances de base, les actions du secteur de l'Alpha débordent en fait l'alphabétisation au sens strict.

Le questionnaire adressé aux opérateurs précise que l'enquête concerne bien différentes activités, mais pour autant que les opérateurs organisent AU MOINS UNE des deux premières activités (Alpha francophones ou Alpha/FLE)

telles que définies ci-dessous :

1. **"Alpha francophones"** = apprendre à parler, lire, écrire, calculer, ... pour des adultes francophones ou maîtrisant le français, n'ayant jamais été scolarisés ou n'ayant acquis aucun diplôme ni en Belgique, ni à l'étranger (ou ne maîtrisant pas les compétences correspondant au CEB).
2. **"Alpha/FLE"** = même définition que Alpha, mais pour des adultes non francophones et qui apprennent à parler, lire, écrire, calculer, ... en français.
3. **"Formation de base"** = poursuivre sa formation en lecture, écriture, calcul ..., pour des adultes sachant parler français et dont le diplôme scolaire le plus élevé est le CEB (ou qui ont les compétences équivalentes).
4. **"FLE scolarisés"** = apprendre à parler et écrire en français, pour des adultes maîtrisant convenablement l'écrit dans leur langue maternelle et qui ont acquis un diplôme scolaire dans leur langue d'origine.

[FLE = Français Langue Etrangère]

NB : En ce qui concerne les concepts de « formation de base » et de « FLE », d'autres nomenclatures existent et sont appliquées par des organismes publics (à titre d'exemple, les cahiers des charges des OISP en Région bruxelloise).

Le principe est de ne pas exclure du champ des activités prises en compte celles qui font naturellement partie du projet global d'éducation et de formation des opérateurs d'Alpha, activités pour lesquelles ils ont développé une

expertise particulière du fait de leur expérience de travail avec des apprenants pas, peu ou mal scolarisés.

Exclure la « formation de base » serait d'autant plus dommageable qu'elle peut représenter pour les apprenants une perspective de poursuite, tangible du fait qu'elle se situe au sein d'un même organisme, contribuant ainsi à briser le risque de ghettoïsation des plus mal lotis face à l'écrit.

Exclure les actions et le public « FLE scolarisés » aurait le même effet de confiner entre eux ceux qui sont les plus démunis. Et par ailleurs, cela ne tiendrait pas compte des conditions de fonctionnement de petits organismes, ou d'antennes en zone rurale par exemple, où il est difficile de démultiplier les groupes car le public est globalement peu nombreux.

Pour autant, il ne s'agit pas d'élargir le champ d'activités au point d'englober les nombreux opérateurs de formation de base et de FLE qui ne s'identifient en aucune manière comme « opérateurs d'Alpha » (organismes d'ISP, écoles de langues, etc.).

C'est pourquoi la condition « au moins une activité Alpha » nous est progressivement apparue comme la formule médiane permettant d'identifier les opérateurs du secteur tout en tenant compte des réalités de terrain.

Ce sont également les « réalités de terrain » qui nous amènent à faire – exceptionnellement – une entorse à ce principe général.

Il arrive en effet que des organismes qui collaborent étroitement avec des opérateurs d'Alpha n'offrent eux-mêmes que des formations de base ou du FLE, ceci en concertation avec leurs partenaires, pour assurer une offre complémentaire, des groupes mieux composés, etc. et ne pas se porter une « concurrence » absurde.

Nous les assimilons alors à des opérateurs d'Alpha, car ils travaillent en réseau avec un, voire plusieurs, opérateurs de ce type<sup>16</sup>.

### 2.6.2. RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE

Un secteur en croissance, mais une offre qui reste insuffisante

Comme expliqué ci-dessus, les 'dents de scie' du graphique illustrant l'évolution du public<sup>17</sup> ne sont qu'apparentes, car en réalité le nombre d'apprenants suivant des formations auprès d'opérateurs du secteur de l'Alpha est en croissance constante.

L'enquête 2007 / 2006-07 dénombre 16.210 apprenants : 7.255 à Bruxelles (44,8 %), 8.057 en Wallonie (49,7%) et 898 qui suivaient leur formation auprès de l'ADEPPI (5,5%).

Pourtant, cette année encore, plus de 5.000 candidats aux formations ont dû être « refusés » (c'est-à-dire réorientés, mis en liste d'attente, etc.) : au moins 3.476 à Bruxelles, 1.709 en Wallonie et 300 qui s'étaient adressés à l'ADEPPI, ceci au minimum car le nombre de refus n'est pas toujours enregistré.

16 Il n'est d'ailleurs pas rare que de tels organismes développaient antérieurement une action d'Alpha – comme le signale par exemple le nom de Alpha Barvaux, une association qui en accord avec Lire et Ecrire Luxembourg n'accueille plus actuellement qu'un public « FLE scolarisés », tout en restant disposée à accueillir un public Alpha dont la demande de formation ne serait pas rencontrée.

17 Voir graphique « Croissance du public 1990-2007 » : page 77.

Nombre de « refus »		Nombre d'opérateurs déclarant ces motifs de refus				
		niveau différent	groupes complets	manque formateurs	manque locaux	Autres
Bruxelles	3.476	53	55	38	31	9
Wallonie	1.709	33	33	23	14	15
Adeppi	300	1	1	1	1	
Total CF	5.485	87	89	62	46	24

Le motif le plus fréquemment invoqué pour n'avoir pu accueillir des personnes en demande de formation est « groupes complets », déclaré par 52% des opérateurs bruxellois et par 40% des opérateurs wallons. Par rapport à l'année précédente, la situation reste à cet égard assez similaire à Bruxelles, mais s'est améliorée en Wallonie, où l'an dernier les  $\frac{3}{4}$  des opérateurs exprimaient une saturation. Quoiqu'il en soit, ces réponses 'groupes complets', ainsi que 'manque de formateurs' (pour créer de nouveaux groupes) ou 'manque de locaux', témoignent que le secteur pourrait accroître encore sa capacité pour accueillir toutes les demandes.

Il faut cependant souligner qu'un motif presque aussi fréquent que « groupes complets » est le niveau de formation antérieure trop élevé des candidats, ce qui signifie que le secteur de l'Alpha continue de recevoir des demandes de formations qui pourraient être plus adéquatement rencontrées ailleurs : demandes de français langue étrangère (FLE) de la part de personnes déjà bien scolarisées dans leur langue, ou demandes de formations de base de personnes qui se voient refoulées vers l'Alpha parce que le seuil d'accès aux formations professionnelles est souvent trop élevé. L'offre de formations de base et de FLE s'est cependant bien étoffée ces dernières années. Le nombre important de

« refus » de candidats dont le niveau ne correspond pas au profil ciblé pourrait donc aussi s'interpréter comme une augmentation des réorientations, qui se multiplieraient parce qu'elles sont plus aisées.

Ces pratiques de réorientation, tout comme, on le verra plus loin, le niveau de scolarité antérieure des apprenants, témoignent que les opérateurs du secteur ont poursuivi leur effort pour se recentrer sur ce qui est par définition leur public-cible : les adultes les plus démunis quant à la maîtrise des savoirs de base et les moins familiarisés avec l'écrit.

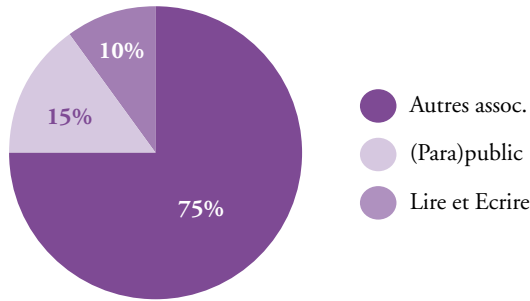
\* \*

### 2.6.2.1. LES OPÉRATEURS

Sur les 170 répondants, on compte 85 organismes bruxellois<sup>18</sup>, 83 en Région wallonne, et 2 dont l'aire d'action est la Communauté française, à savoir Lire et Ecrire - Communauté française et l'ADEPPI, qui intervient dans les prisons de Bruxelles et de Wallonie.

18 Il s'agit du nombre net d'opérateurs (les partenaires bruxellois du « Plan d'alphabétisation bruxellois » qui organisent aussi des actions en propre n'étant comptés qu'une fois).

ORGANISMES DE L'ENQUÊTE 2007 / 2006-07  
PAR TYPE



Les organismes participant à l'enquête sont majoritairement des associations d'initiative privée (144, soit 85% des répondants), mais on compte également 26 organismes ou services d'initiative publique, généralement communaux (CPAS, maisons ou régies de quartier, foyers culturels, bibliothèques publiques, centres pour réfugiés, etc.).<sup>19</sup>

Comme dit précédemment, l'enquête réalisée par Lire et Ecrire n'a plus été adressée depuis cette année aux écoles de Promotion sociale (ni aux associations organisant des modules de formation reconnus par la Promotion sociale). Parmi les associations d'initiative privée, on trouve les 17 Lire et Ecrire (Lire et Ecrire Bruxelles et 6 'Locales' bruxelloises, Lire et Ecrire Wallonie et 8 'Régionales' wallonnes, et Lire et Ecrire – Communauté française) et 127 autres associations, réparties en nombre quasi égal à Bruxelles (64) et en Wallonie (62), l'ADEPPI travaillant dans les prisons des deux Régions.

Les organismes (para)publics sont eux aussi en nombre quasi égal à Bruxelles (14) et en Wallonie (12).

19 Ces derniers peuvent être des associations, mais créées à l'initiative d'un organisme (para)public.

Une minorité des opérateurs se consacrent exclusivement à l'alphabétisation et/ou à des tâches connexes (centre de ressources, formation de formateurs, sensibilisation, publications, production d'outils, ...)<sup>20</sup>.

Pour les autres, l'alphabétisation ne constitue généralement qu'un des pôles de leur activité.

Une question de l'enquête porte sur l'activité principale de l'opérateur, et jusqu'à l'an dernier nous en avons publié les résultats.

Mais de plus en plus d'opérateurs développent des activités variées et bénéficient de reconnaissances diverses, si bien qu'ils sont nombreux à indiquer plusieurs activités «principales» et que la réponse ne peut plus être traitée de manière aussi univoque<sup>21</sup>.

Rappelons cependant que les domaines d'action déclarés antérieurement par les opérateurs comme résumant le mieux leur objet social ou leur projet étaient généralement, par ordre d'importance : l'éducation permanente des adultes, l'alphabétisation, l'aide ou le service social, le développement communautaire, l'insertion socioprofessionnelle et l'emploi, l'accueil et l'intégration des populations étrangères, l'accueil des réfugiés, l'aide à la jeunesse, le soutien scolaire, l'enseignement (pour les écoles de Promotion sociale), ainsi que la culture (pour les centres culturels, les bibliothèques), ou d'autres domaines encore plus atypiques (aide au logement, ...).

20 C'est le cas des Lire et Ecrire et de quelques associations parmi les plus anciennes ou les plus importantes du secteur, telles le Collectif Alpha à Bruxelles, Alpha-Mons-Borinage, ou Alpha 5000 à Namur.

21 La présentation des reconnaissances et subventions dont bénéficient les organismes, telle qu'elle figure dans l'*Etat des lieux* publié annuellement par le Comité de pilotage pour l'alphabétisation, offre maintenant une meilleure source d'information à cet égard. La question des différents profils d'opérateurs d'Alpha demande cependant une analyse plus fouillée (notamment parce que certains travaillent sur une base exclusivement volontaire (ou quasi) et ne sont pas (ou fort peu) subsidiés, et que d'autres sont dotés de reconnaissances et de moyens provenant en majorité d'Administrations qui ne sont pas représentées au Comité).



A noter que 74 opérateurs organisent également une école de devoirs : 48 à Bruxelles, soit plus de la moitié d'entre eux (56%) ; 26 en Wallonie, soit près d'un quart (23%). Ce qui témoigne de la fréquence d'une démarche conjointe de formation d'Alpha pour les adultes et de prévention de l'analphabétisme à l'égard des enfants et des jeunes.

Ajoutons encore qu'il est rare que les associations travaillent seules ; elles agissent très généralement en partenariat avec d'autres associations, ou avec des organismes et services tels que les Offices de l'emploi et de la formation, les écoles de Promotion sociale, les CPAS, les régies de quartier, les prisons, etc.

Cette pratique est particulièrement illustrée par Lire et Ecrire Namur (partenariat structurel avec 4 opérateurs importants de la région), par Lire et Ecrire Bruxelles, qui met en œuvre le Plan bruxellois pour l'alphabétisation (PBA) en collaboration avec une trentaine d'opérateurs de la Région<sup>22</sup>, et par la création en Wallonie de « Dispositifs territoriaux pour le droit à l'alphabétisation et la prise en compte des personnes illettrées », 9 plateformes sous-régionales auxquelles participent des partenaires issus de secteurs différents<sup>23</sup>.

Les opérateurs dispensent également souvent les cours dans des lieux autres que leurs propres locaux : bibliothèques, centres culturels, maisons de quartier, CPAS, écoles, cités sociales, ...

Ceci peut s'avérer intéressant non seulement pour des raisons de coût et de proximité avec le public, mais aussi pour le rayonnement des activités : les lieux d'Alpha sont ainsi plus visibles, plus accessibles, l'activité est valorisée par la

structure d'accueil (bibliothèques, centres culturels, écoles,...) et les synergies avec l'organisme accueillant sont facilitées, tant pour l'opérateur de formation que pour les apprenants.

### 2.6.2.2. LES APPRENANTS ET APPRENANTES

*Dans cette section concernant les apprenants, le décompte des organismes change puisqu'on prend en considération les opérateurs organisant des formations pour ce public. Les 3 coordinations Lire et Ecrire (Bruxelles, Wallonie et Communauté française) ne sont donc plus retenues, par contre les opérateurs bruxellois partenaires du PBA qui organisent en propre des formations distinctes sont comptés deux fois.*

*Le nombre total d'opérateurs est ainsi 189 : 106 à Bruxelles, 82 en Wallonie, plus l'ADEPPI.*

#### GENRE

Les femmes représentaient 65% de l'ensemble des apprenants – ou plus justement une proportion encore plus importante, avoisinant les 70%, si l'on ne tient pas compte ici du public des détenus, essentiellement masculin<sup>24</sup>.

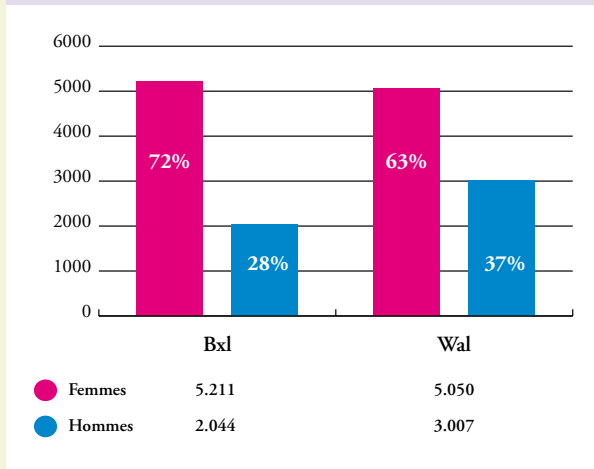
La sur-représentation des femmes, plus forte à Bruxelles (72%) qu'en Wallonie (64%), pourrait sembler de prime abord liée au fait que de nombreux opérateurs bruxellois (36, soit plus du tiers) comptent exclusivement des apprenantes femmes, alors que de tels opérateurs sont rares en Wallonie (8 en tout, dont 5 basés à Liège).

22 Ainsi, sur les 2.084 apprenants qui avaient suivi en 2007 une formation dans un des organismes participant au PBA, 49% suivaient les cours auprès des locales bruxelloises de L&E, et 51% auprès des 35 partenaires conventionnés.

23 Le PBA et les dispositifs territoriaux wallons ont été décrits dans *l'Etat des lieux Exercice 2005-2006* (chapitre 5, pp. 205-218).

24 Outre l'ADEPPI (898 apprenants, dont 92% d'hommes), les principaux autres opérateurs intervenant en prison sont « Aide et reclassement » (public exclusivement de détenus dans des centres pénitentiaires de la région de Huy : 141, tous hommes) et Lire et Ecrire Charleroi (80 de ses apprenants sont détenus à la prison de Jamioulx – ce public est mixte).

## SEXES DES APPRENANT-E-S



Toutefois, même en ne considérant que le public des opérateurs « mixtes », les apprenantes restent nettement majoritaires, en Wallonie et à Bruxelles, comme le montre le petit tableau ci-dessous.

PROPORTION FEMMES / HOMMES  
AUPRÈS DES OPÉRATEURS AVEC UN PUBLIC MIXTE

(NB : sans ADEPPI)	Bxl	%	Wal	%
Femmes	3.738	65%	4.667	62%
Hommes	2.044	35%	2.851	38%
	5.782		7.377	

Or ces proportions Femmes / Hommes ne sont pas des moyennes uniformisant des situations contrastées : il est effectivement rare que les apprenants masculins constituent au moins la moitié des apprenants d'un même organisme (31 cas, en ce compris « Aide et reclassement » et l'ADEPPI : 8 à Bruxelles, 21 en Wallonie), et hormis le cas particulier des opérateurs intervenant en prison, on ne rencontre qu'un seul opérateur accueillant uniquement un public masculin.

Ces simples observations ne permettent évidemment aucune hypothèse quant aux raisons de la moindre participation des hommes dans les formations du secteur. Mais elles invitent à analyser plus finement ce phénomène et à chercher les moyens de rencontrer plus adéquatement le public masculin, qui n'est pas mieux loti que les femmes quant à la maîtrise de l'écrit et des connaissances de base.

Lire et Ecrire mène à Bruxelles un effort particulier pour constituer des groupes mixtes, puisque sur les 8 opérateurs dont au moins la moitié du public est masculin, 5 sont des Locales de Lire et Ecrire ou des organismes conventionnés dans le cadre du PBA.

De manière générale, le public des Locales de Lire et Ecrire Bruxelles et de ses partenaires est un peu mieux équilibré quant au genre (66% de femmes, 34% d'hommes) que celui des autres opérateurs bruxellois (74% et 26%). En Wallonie, la proportion par genre est quasi identique pour les Lire et Ecrire et les autres opérateurs (63% de femmes, 37% d'hommes).

## AGE

Globalement, la moitié du public a entre 26 et 40 ans, et (sans tenir compte de l'ADEPPI<sup>25</sup>), un tiers des apprenants ont plus de 40 ans, tandis qu'on compte 14% de moins de 26 ans. Ce dernier chiffre est en diminution par rapport à l'an dernier, où les 18-25 ans constituaient 18% du public à Bruxelles et en Wallonie.

Age	Bxl	Wal	Moyenne B-W	Adeppi
- de 18	0,5%	0,7%	0,6%	0%
18-25	12%	16%	14%	32%
26-50	54%	49%	51%	52%
41-50	19%	23%	21%	11%
51 et +	15%	11%	13%	5%
<b>Total</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Une catégorie d'âge supplémentaire a été ajoutée cette année (auparavant, les 26 à 50 étaient regroupés), ce qui met mieux en évidence l'âge relativement élevé du public. Ces proportions sont assez similaires dans les deux Régions, et tant pour le public de Lire et Ecrire que pour celui des autres opérateurs.

25 Sous l'angle de l'âge également le public de l'ADEPPI reflète en effet le profil de la population carcérale : moins d'apprenants ayant passé la quarantaine et davantage de jeunes entre 18 et 25 ans (32%).

## NATIONALITÉ

Pour la question des nationalités également, une catégorie supplémentaire a été ajoutée au questionnaire. Auparavant nous distinguons uniquement Belges / Étrangers, mais depuis cette année la première catégorie a été subdivisée en 'Belges à la naissance' / 'Belges d'origine étrangère' (tout en spécifiant bien qu'il s'agit là des personnes ayant fait elles-mêmes la démarche d'acquisition de nationalité, c'est-à-dire qu'il ne fallait pas remonter de génération).

Les enquêtes précédentes montraient en effet qu'une large part des apprenants 'belges' étaient des allochtones ayant acquis la nationalité, puisque dans leur réponse au questionnaire les opérateurs signalaient fréquemment, à côté de la mention « Belge », la nationalité d'origine de ces apprenants. Par ailleurs, une recherche-action menée par Lire et Ecrire Bruxelles<sup>26</sup> confirmait le nombre très faible d'appre-

	APPRENANTS BELGES / ÉTRANGERS			Total
	Appr. étr.	Appr. belges de naissance	d'origine étrang.	
Bruxelles	5.148 72%	173 2%	1.820 25%	7.141 100%
Wallonie	5.068 63%	1.769 22%	1.182 15%	8.019 100%
ADEPPI	482 54%	409 46%		891 100%
Com. fr.	10.698 67%	2.351 15%	3.002 19%	16.051 100%

26 Charles Duchène, Catherine Stercq : *La place et la participation effective des populations d'origine belge aux formations d'alphabetisation en Région bruxelloise*, Lire et Ecrire, Bruxelles, 2005 et 2006.

nants belges d'origine, tout en explorant les pistes pour rencontrer davantage ce public.

La répartition des apprenants étrangers ou belges, et parmi ces derniers des Belges de naissance ou non, est si différente dans les 2 Régions que donner des proportions globales ne présenterait pas grand intérêt.

Comme on l'observe depuis que l'enquête existe, la proportion d'apprenants étrangers est moindre en Wallonie, où ils constituent moins des 2/3 du public, tandis qu'à Bruxelles ils en représentent près des 3/4<sup>27</sup>.

En tenant compte de la nationalité à la naissance, il apparaît que seuls 2% des apprenants bruxellois sont des « Belges de souche », tandis que cette proportion monte à 22% en Wallonie.

Il est vrai que certains répondants n'ont pas fait la distinction au sein des Belges, en sorte que la sous-catégorie 'Belges de naissance' est éventuellement un peu surévaluée. (C'est le cas de l'ADEPPI, dont le public est constitué de 54% d'étrangers et 46% d'apprenants belges, de naissance ou non).

Ces données posent de manière cruciale la question d'une offre de cours accessible au public belge 'de souche' : la composition habituelle des groupes du secteur de l'Alpha confirme en effet souvent ces personnes dans l'impression

que cette offre ne leur est pas adressée et que, pour ainsi dire, « l'alphabétisation, c'est pour les étrangers ».

De fait, les opérateurs qui accueillent des apprenants 'belges de souche' ont souvent attiré ce public par un recrutement spécifique ou des campagnes de sensibilisation ciblées.

Le groupe verviétois « Osons en parler », un groupe d'apprenants qui ont été à l'école en Belgique, mais y ont connu l'échec et en sont sortis illettrés, a été pionnier dans le travail de sensibilisation et d'accompagnement vers l'Alpha de personnes ayant vécu des expériences similaires. D'autres initiatives du même type ont vu le jour depuis. On peut attendre que ces démarches, jointes à l'important travail de sensibilisation mené actuellement par Lire et Ecrire auprès d'organismes-relais<sup>28</sup>, contribueront à constituer un public plus mélangé sous l'angle allochtones / autochtones.

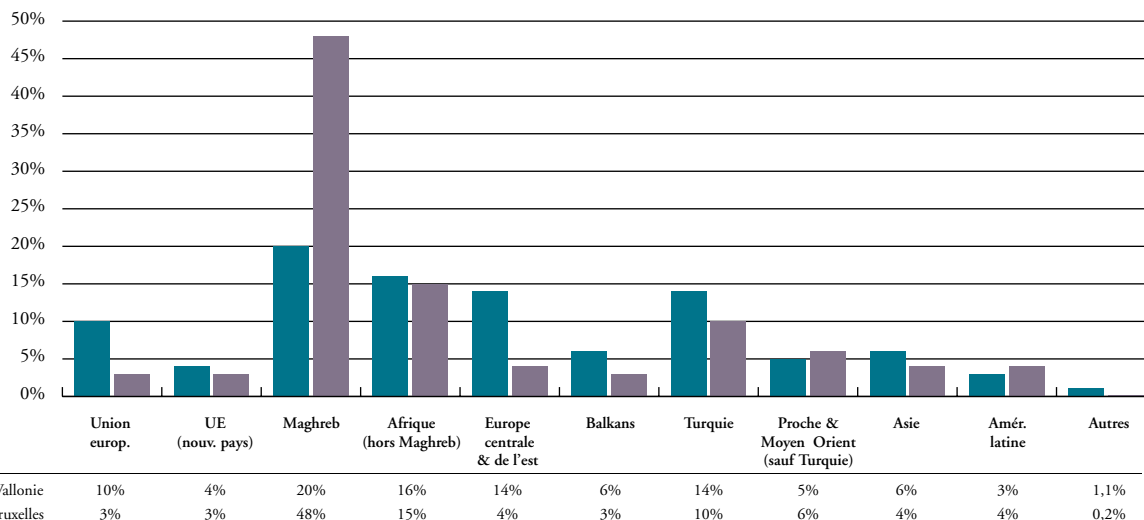
En ce qui concerne les pays de provenances des apprenants étrangers, on observera que le secteur de l'Alpha accueille un très large éventail de nationalités. A côté de celles traditionnellement présentes dans les lieux d'Alpha, en lien avec les politiques déjà anciennes d'immigration de main d'œuvre (Maghreb, Turquie), on rencontre actuellement des groupes importants issus d'autres régions du monde.

27 Rappelons que la population étrangère est aussi globalement nettement plus importante à Bruxelles qu'en Wallonie. En 2006, 27% de la population bruxelloise était de nationalité étrangère, 9% en Wallonie (Source : Statbel). Ces proportions sont constantes depuis le début des années 2000, malgré le nombre important de naturalisations.

Notons que ces données concernent uniquement les résidents enregistrés et ne peuvent donc rendre compte de la présence de personnes en situation transitoire ou irrégulière.

28 Cf. la campagne *Des relais pour l'Alpha* (2007) Le *Guide pratique* accompagnant la campagne est disponible auprès de Lire et Ecrire ou téléchargeable à partir de son site (<http://communaute-francaise.lire-et-ecrire.be/content/view/99/84/>).

### NATIONALITÉS DES APPRENANTS ÉTRANGERS (REGROUPEMENT PAR ZONES GÉOPOLITIQUES) – EN %



86

Comme le montre le graphique ci-dessus, la situation est à cet égard également assez différente à Bruxelles et en Wallonie. Dans cette dernière Région, elle est aussi plus fluctuante.

Ainsi, au début de la décennie, les personnes originaires des pays de l'ex 'bloc de l'est' représentaient en Wallonie le groupe le plus important. Il s'est progressivement amenuisé, probablement du fait de la réorientation de ces apprenants, qui étaient généralement bien scolarisés, vers d'autres opérateurs de formation – mais aussi (ce sont les aléas des statistiques) parce que les nationaux des nouveaux pays membres de l'UE<sup>29</sup> se retrouvent maintenant dans

une autre catégorie... Ou pour encore d'autres raisons, dont l'éclaircissement réclamerait de comparer les flux migratoires.

Si les apprenants originaires de l'Europe centrale et de l'est restent proportionnellement plus nombreux en Wallonie qu'à Bruxelles, de même que ceux venus des Balkans et des 'nouveaux pays UE', les apprenants originaires du Maghreb ont cependant repris la 'première place' (20%) qu'ils avaient longtemps eue, suivis par ceux originaires d'Afrique subsaharienne (16%). Les apprenants venus d'Europe centrale et de l'est occupent maintenant le 3<sup>ème</sup> rang (14%), de même que ceux originaires de Turquie.

A Bruxelles, les apprenants originaires du Maghreb étaient et restent de loin les plus nombreux (48% des apprenants étrangers), le second groupe étant constitué de personnes venant d'autres pays d'Afrique (15%), le troisième des

29 Pour mémoire, pays devenus membres UE à partir de 2004 ou après : Bulgarie, Chypre, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Malte, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie et Slovénie.

apprenants de nationalité turque. Aucun des autres groupes ne dépasse les 6%.

On soulignera par ailleurs qu'au moins 1.300 apprenants sont des réfugiés, ou demandeurs d'asile ou candidats à la régularisation (17% des apprenants étrangers en Wallonie, 9% à Bruxelles)<sup>30</sup>. Cette proportion, qui fluctue au gré de la situation géopolitique et des politiques belges en matière de gestion des flux migratoires, est en légère baisse cette année, comme l'an dernier.

L'accueil des demandeurs d'asile, candidats réfugiés, sans papiers, etc. dans les formations est une question à la fois trop complexe et trop cruciale au plan éthique pour qu'on puisse en dire autre chose, dans le cadre restreint de la pré-

sente étude, que la simple mention de leur présence, relativement importante, parmi les apprenants.

### *STATUT DES APPRENANTS (selon la source de leurs revenus)*

#### Note méthodologique

Les catégories de statut utilisées dans l'enquête sont conçues pour être 'mutuellement exclusives', ce qui nécessite des subdivisions ordonnées qui ne sont pas forcément perceptibles dans un commentaire portant sur la fréquence des différents statuts.

Nous reproduisons donc pour information ces catégories telles qu'elles se présentent dans l'enquête.

30 Ceci au minimum, car il est fréquent que cette information ne soit pas communiquée, dans un souci de discrétion bien compréhensible. Certains opérateurs indiquent 'oui', sans dénombrer ; d'autres n'indiquent rien alors qu'ils accueillent bien un tel public.

Travaillent	Chômeurs indemnisés	CPAS (hormis ILA)	Sans revenus personnels officiels						Sous-total Sans revenus personnels	(Pré) pensionnés	Allocations Handicap / mutuel.	Autres [catégorie en principe vide]	Total
			Demandeurs d'emploi non indemnisés	Non inscrits comme demandeurs d'emploi									
				Femmes / Hommes au foyer	Étudiants & jeunes en famille	Détenus	Dem. d'asile 1 <sup>ère</sup> phase, art. 9.3, etc.	Autres ou non précisé					

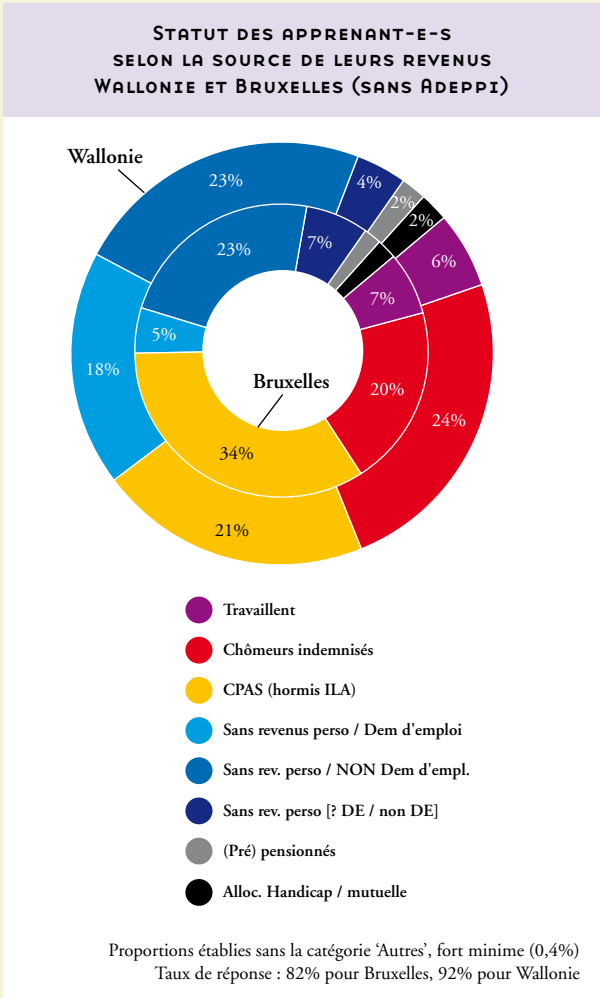
La catégorie « Sans revenus personnels » regroupe ceux et celles qui ne disposent pas personnellement d'un revenu officiel, qu'il soit lié à leur activité ou au fait d'être titulaire d'un droit à une indemnité ou allocation. Au sein de cette sous-catégorie on distingue les **demandeurs d'emploi** (non indemnisés donc) et les **non demandeurs d'emploi**, sous-groupe qui comporte à son tour les femmes (ou hommes) 'au foyer', les étudiants ou jeunes à charge de leur famille, les détenus, ainsi que les demandeurs d'asile en 1<sup>ère</sup> phase<sup>31</sup>, ou en demande de régularisation, ...

Le graphique ci-contre illustre l'ensemble des catégories et permet de comparer la situation des apprenants à Bruxelles et en Wallonie.

Au regard de leur statut, les apprenants des deux Régions se ressemblent étonnamment sous certains aspects, alors qu'ils diffèrent nettement sous d'autres.

Les *ressemblances* se situent dans la proportion d'apprenants :

- qui ont un travail (7% à Bruxelles, 6% en Wallonie) ;
- qui ne disposent pas de revenus personnels et ne sont pas inscrits comme demandeurs d'emploi (23% dans les 2 Régions), soit qu'ils ou elles ne souhaitent effectivement pas avoir une activité rémunérée (principalement les femmes au foyer), soit qu'ils ou elles ne sont pas en droit d'y postuler (demandeurs d'asile en 1<sup>ère</sup> phase, candidats à la régularisation, etc.) ;
- qui sont pensionnés ou prépensionnés (2% dans les 2 Régions) ;
- qui bénéficient d'allocations de la mutuelle ou d'une pension d'handicapé (2% également dans les 2 Régions).



31 Demandeurs d'asile qui sont à ce stade en centre d'accueil ou en ILA (Initiative Locale d'Accueil, c'est-à-dire qu'un logement est mis à leur disposition par un CPAS, assorti des moyens de subsistance octroyés en nature, mais qu'ils ne disposent pas à proprement parler d'un revenu, ni des moyens de s'en procurer).

Des *différences* s'observent pour les trois autres catégories pertinentes<sup>32</sup> :

- les chômeurs indemnisés, dont la proportion reste assez proche (20% à Bruxelles, 24% en Wallonie) ;
- les bénéficiaires d'une allocation ou d'une aide du CPAS (34% à Bruxelles, 21% en Wallonie) ;
- et surtout les apprenants qui tout en ne disposant pas d'un revenu personnel sont cependant inscrits comme demandeurs d'emploi (18% en Wallonie, alors qu'ils ne sont que 5% à Bruxelles).

La proportion de loin plus importante de demandeurs d'emploi (chômeurs indemnisés ou demandeurs d'emploi non indemnisés) en Wallonie peut s'expliquer par le fait que les opérateurs de cette Région trouvent davantage qu'à Bruxelles les sources de financement de leurs actions dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle. Comme en témoignent aussi les proportions très différentes d'apprenants en contrat de formation dans le cadre d'un dispositif d'ISP – 10% à Bruxelles et plus de 40% en Wallonie.

Quoiqu'il en soit des différences ou des similitudes entre les deux Régions en ce qui concerne le statut et les moyens de subsistance des apprenants, ces données confirment le sentiment fréquemment exprimé par les formateurs, à savoir qu'ils travaillent avec des personnes submergées par les difficultés de leur vie quotidienne.

C'est une des raisons pour laquelle les acteurs de l'alphabétisation s'impliquent fréquemment dans des actions et des revendications d'ordre politique, qui concernent le droit des personnes à des conditions de vie dignes, le droit au travail, au logement, à la santé, ... et bien sûr le droit de se former.

C'est aussi parce qu'il semble impossible à la plupart des opérateurs du secteur associatif de ne pas prendre en compte cette dimension de conditions d'existence précaires ou difficiles que l'alphabétisation telle qu'elle est organisée dans les associations n'est quasi jamais une offre de 'cours secs', mais qu'elle est intégrée à d'autres activités ou à d'autres services. En sorte que les participants trouvent un soutien et des outils pour chercher une issue à leurs difficultés dans le lieu même de leur formation, ou dans des organismes proches vers lesquels ils sont orientés.

32 La catégorie des apprenants « sans revenus personnels » mais dont on ignore s'ils sont ou non inscrits comme demandeurs d'emploi (en bleu foncé dans le graphique) est trop imprécise pour pouvoir être interprétée. Nous la figurons en raison de sa relative importance (4% du total en Wallonie, 7% à Bruxelles).



## Détail de la vaste catégorie des apprenants sans revenus personnels

Sans revenus personnels (officiels)									
	Dem. d'emploi non indemnisés	Non inscrits comme demandeurs d'emploi					Autres / Non précisé DE - Non DE	Ss-total Sans revenus personnels	Pour mémoire  Total apprenants (dont le statut est connu)
		Fem / Hom au foyer	Etudiants, jeunes en famille	Détenus	Dem. d'asile 1 <sup>ère</sup> phase, art. 9.3, etc.	Ss-total Non DE			
<b>Bxl</b>	<b>307</b>	1.255	47	1	78	<b>1.381</b>	407	2.095	5.977
<b>Wal</b>	<b>1.364</b>	790	92	257	529	<b>1.668</b>	287	3.319	7.386
<b>ADEPPI</b>				898		<b>898</b>		898	898
<b>Total CF</b>	<b>1.671</b>	2.045	139	1.156	607	<b>3.947</b>	694	6.312	14.261
<i>% Bxl</i>	<b>15%</b>	<i>60%</i>	<i>2%</i>	<i>0%</i>	<i>4%</i>	<b>66%</b>	<i>19%</i>	<i>100%</i>	
<i>% Wal</i>	<b>41%</b>	<i>24%</i>	<i>3%</i>	<i>8%</i>	<i>16%</i>	<b>50%</b>	<i>9%</i>	<i>100%</i>	
<i>% CF</i>	<b>26%</b>	<i>32%</i>	<i>2%</i>	<i>18%</i>	<i>10%</i>	<b>63%</b>	<i>11%</i>	<i>100%</i>	

### Proportion d'apprenants ayant un travail

La catégorie des apprenants qui travaillent (ou du moins qui ont un travail officiel) s'était amenuisée tout au long de la décennie précédente, passant de 16% en 1990 à 7% en 2000.

Depuis lors, cette proportion varie peu et est, on l'a vu, très similaire dans les deux Régions.

L'attention particulière portée ces dernières années à l'accueil de ce public et les contacts pris avec le monde du travail (entreprises, secteur public, syndicats) n'ont donc pas encore engrangé de résultats globalement significatifs.

Il y a donc lieu de poursuivre l'effort pour organiser des formations dans des plages horaires compatibles pour les apprenants au travail, pour développer les projets en partenariat avec le monde du travail, et sans doute pour imaginer d'autres pistes.

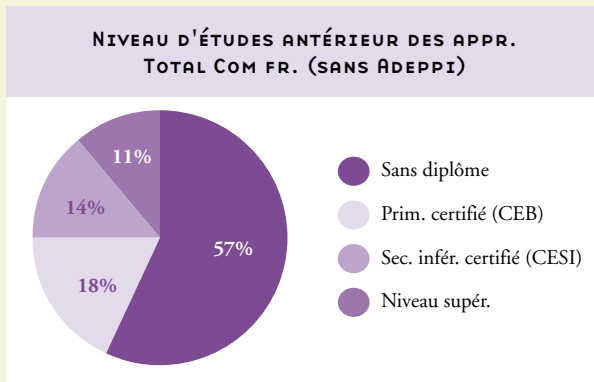
Si les Lire et Ecrire comptent une proportion plus forte d'apprenants qui travaillent, elle ne dépasse pas 9% pour l'ensemble de Lire et Ecrire Bruxelles, et à peine 7% pour l'ensemble des Régionales wallonnes.

Apprenants qui ont un travail		Ap. dont statut connu	Ap. ayant un travail	%
Comparaison L&E / Autres opérateurs				
Bruxelles	L&E et PBA	1.615	145	9,0%
	Autres opérateurs	4.406	294	6,7%
Wallonie	L&E (et parten. Namur)	3.267	237	7,3%
	Autres opérateurs	4.122	224	5,4%
<b>Total (sans Adeppi)</b>		<b>13.410</b>	<b>900</b>	<b>7%</b>

Ces chiffres sont en légère baisse par rapport à l'an dernier, pour Lire et Ecrire comme pour les autres organismes.

### NIVEAU DE SCOLARITÉ ANTÉRIEUR

Dans l'ensemble, 57% du public n'a pas l'équivalent du Certificat d'Etudes de Base (le CEB, le « diplôme de primaire »).



En y ajoutant les 18% qui possédaient au mieux ce certificat, les 3/4 du public accueilli au cours de l'année 2007/2006-2007 n'avaient pas dépassé le CEB.

Si la majorité des apprenants avaient donc bien un niveau de scolarisation en rapport avec la finalité première du secteur, le fait qu'un quart du public ait au moins un niveau de diplôme CESI (secondaire inférieur) appelle quelques explications.

Pendant quelques années jusqu'en 2001, on a assisté à une hausse constante du niveau de scolarité des apprenants. Une inversion de cette tendance s'est alors amorcée, pour se stabiliser autour de la situation actuelle, puisque les chiffres de cette année sont quasi identiques à ceux de l'an dernier.

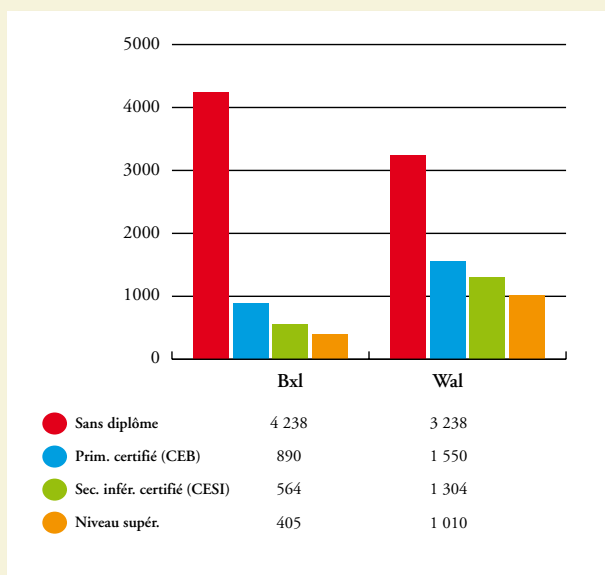
Cette évolution témoigne que les acteurs du secteur de l'Alpha ont pris conscience d'une certaine dérive et se sont recentrés sur l'accueil des adultes les moins scolarisés. Mais ce recentrage n'aurait pas été possible sans le développement parallèle d'une offre de formation pouvant accueillir les apprenants qui s'adressaient au secteur de l'Alpha faute de trouver place ailleurs.

L'ouverture d'un nombre important de places en FLE dans l'Enseignement de Promotion sociale ces dernières années a en effet permis d'y orienter davantage les personnes dotées d'un bagage scolaire suffisant pour suivre ce type d'enseignement.

Par ailleurs, la présence dans le secteur de l'Alpha d'apprenants, qui ont obtenu un diplôme relativement élevé, reflète l'élévation des prérequis exigés pour pouvoir entamer ou poursuivre d'autres formations continuées, y compris les formations professionnelles aux métiers les plus 'manuels'.

Elle reflète aussi que de nombreuses personnes pourtant détentrices d'un CESI, et a fortiori d'un CEB, ne maîtrisent pas les compétences de base et se trouvent démunies pour utiliser l'écrit dans leur vie quotidienne. C'est néanmoins un enjeu crucial que les opérateurs d'alphabetisation maintiennent leur objectif premier d'accueillir le public qui n'est pas ou très peu scolarisé. Vu que l'offre reste insuffisante<sup>33</sup>, le danger est en effet qu'un public chasse l'autre, au détriment de ceux qui rencontrent le plus de difficultés.

Le graphique ci-dessous montre que le niveau de scolarité antérieure des apprenants est assez différent dans les deux Régions.



33 Rappelons que cette année encore, la moitié des opérateurs bruxellois et 40% des opérateurs wallons affichaient « complet » et devaient refuser des candidats (voir page 79 « résultats de l'enquête »).

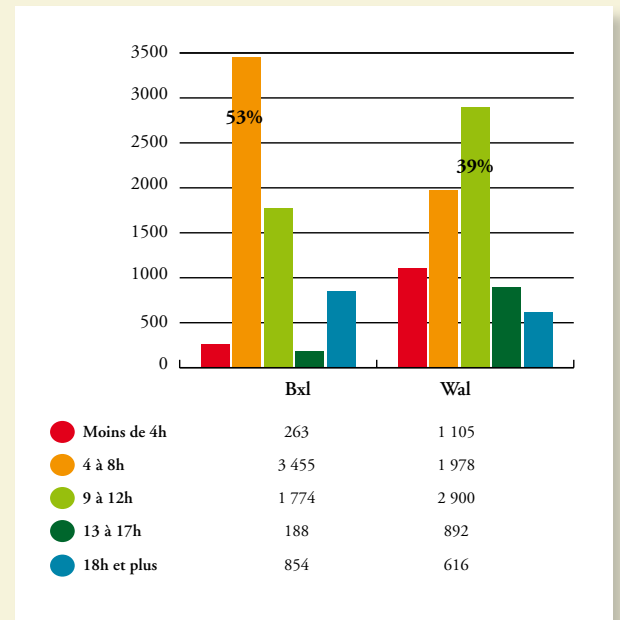
A Bruxelles, 84% des apprenants ont au mieux le CEB, et parmi ceux-ci, la grande majorité n'a pas suivi de réelle scolarité ou n'a obtenu aucun diplôme (70% du public total).

En Wallonie, 46% du public ne dispose d'aucun diplôme, et les trois autres catégories représentent quasi le double de leur proportion à Bruxelles.

**DURÉE ET MOMENT DE LA FORMATION**

*Nombre d'heures de formation suivies par semaine*

Situation contrastée dans les deux Régions, qui correspond vraisemblablement à des offres fort différentes, celles-ci variant elles-mêmes en fonction des critères administratifs et de subvention.



A Bruxelles, 80% des apprenants suivent entre 4 et 12 h de formation par semaine, avec une préférence marquée pour 4 à 8 heures, horaire suivi par plus de la moitié des apprenants.

Les 13% qui suivent 18 h ou plus correspondent aux stagiaires en contrat de formation auprès des organismes reconnus OISP.

Les pratiques sont plus variées en Wallonie, et la durée hebdomadaire y est généralement plus longue. On trouve la même corrélation qu'à Bruxelles entre le suivi d'un horaire long et le fait d'être stagiaire en contrat de formation, mais elle est quantitativement bien plus importante, puisqu'en Wallonie plus de 3.000 stagiaires bénéficient d'un tel contrat.

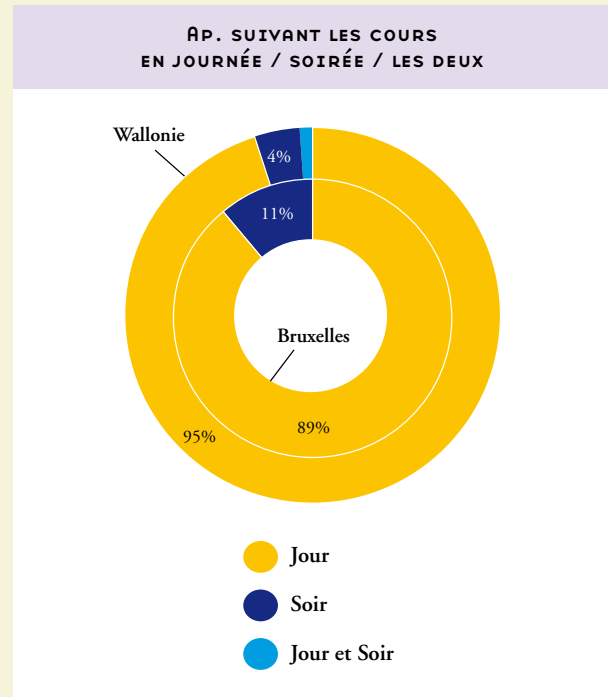
Les apprenants suivant moins de 4 heures/semaine restent relativement peu nombreux (4% à Bruxelles, mais quand même 15% en Wallonie), mais ils sont en augmentation par rapport à l'an dernier, où à Bruxelles à peine 1% d'entre eux suivaient un horaire aussi léger et 12% en Wallonie.

Le temps que les apprenants consacrent à leur formation est évidemment affaire de choix et de disponibilités personnelles – encore faut-il qu'ils puissent exercer librement ce choix et qu'il existe donc une offre diversifiée.

Or l'augmentation du nombre d'apprenants suivant uniquement moins de 4h/semaine – une durée que Lire et Ecrire estime généralement insuffisante pour le type de formation concernée – correspond en fait à une augmentation du nombre d'opérateurs dont l'offre se limite à 4h/semaine. On n'en comptait plus que 7 l'an passé (1 à Bruxelles, 6 en Wallonie), ils sont 13 cette année à proposer uniquement une offre aussi réduite (4 à Bruxelles, 9 en Wallonie).

### Moment de la formation (cours de jour / en soirée)

Globalement, 92% des apprenants suivaient les cours en journée, 7% en soirée, et moins de 1% à la fois le jour et le soir<sup>34</sup>.



La participation en soirée est évidemment liée à l'importance de l'offre de cours du soir, et il est clair que ceux-ci sont plus difficiles à organiser. En dehors des zones urbaines, il est également moins aisé pour les apprenants de rejoindre de tels cours.

<sup>34</sup> Proportions établies sans les apprenants d'ADEPPI, pour lesquels les cours ne peuvent être organisés qu'en journée.

Ceci peut expliquer qu'à Bruxelles, la proportion d'apprenants participant aux cours en soirée soit plus importante qu'en Wallonie.

A Bruxelles, 22 organismes offraient des cours en soirée ; 24 en Wallonie.

Par rapport à l'an dernier, les participants aux cours en soirée ont diminué, de manière importante à Bruxelles (ils étaient 17%, contre les 11% qu'on voit sur le graphique actuel), moindre en Wallonie (où ils n'étaient que 5%, actuellement 4%).

Le plus frappant est que les participants aux cours en soirée ont diminué non seulement en proportions, mais aussi en nombre de personnes, malgré l'augmentation globale du public recensé cette année par l'enquête (et un taux de réponse globalement similaire).

Elargir l'offre de cours en soirée reste pourtant un enjeu si l'on veut accueillir un public non disponible en journée, notamment celui des personnes qui travaillent.

Mais il est vrai aussi que la participation aux cours du soir est particulièrement difficile (garde des enfants, gestion des repas familiaux, etc.) pour les femmes, qui représentent une si large majorité du public actuel.

Les cours en soirée sont nettement plus fréquents dans les formations organisées par Lire et Ecrire.

Lire et Ecrire Bruxelles, qui y a consacré un effort particulier, organise des cours du soir dans chacune de ses 6 Locales. Il est vrai que cette année, le nombre d'apprenants suivant les cours en journée / en soirée n'ont pas été communiqués pour 3 de ces 6 Locales, ce qui explique sans doute la diminution des participants en soirée qu'on a évoquée plus haut, qui ne serait alors qu'apparente.

Toutes les Régionales wallonnes de Lire et Ecrire organisent également des cours du soir (Lire et Ecrire Namur, via ses partenaires directs).

## CONTRATS DE FORMATION

4.014 apprenants suivaient leur formation dans le cadre d'un Contrat de formation (dit « F 70 bis ») leur permettant de bénéficier de certains avantages (rémunération horaire, remboursement des frais encourus, ...), au même titre que les autres demandeurs d'emploi en formation auprès du FOREM ou de Bruxelles-Formation.

La situation est à cet égard nettement plus favorable en Wallonie qu'à Bruxelles, puisqu'en Wallonie 41% des apprenants ont un Contrat de formation, contre seulement 10% à Bruxelles (où seuls une dizaine d'opérateurs d'Alpha sont agréés comme OISP).

Du côté des stagiaires, la condition sine qua non pour bénéficier d'un Contrat « F 70 bis » est d'être inscrit comme demandeur d'emploi à ACTIRIS ou au FOREM (assortie d'autres conditions, telles que le suivi d'un nombre minimum d'heures de formation, comme on l'a indiqué plus haut).

Sous cet angle, une proportion nettement plus importante d'apprenants en Alpha seraient potentiellement éligibles à bénéficier d'un tel Contrat, en tout cas à Bruxelles.

Sous l'angle du genre, les femmes sont largement majoritaires parmi les apprenants en Contrat de formation, et cela dans les deux Régions : 79% à Bruxelles, et 69% en Wallonie, soit une proportion encore supérieure à la proportion globale de femmes dans l'ensemble du public (respectivement 72% et 64%).

Lire et Ecrire Bruxelles n'étant elle-même pas reconnue comme OISP, elle n'a aucun apprenant en Contrat de formation, tandis qu'on en trouve auprès de toutes les Régionales wallonnes de Lire et Ecrire, où ils représentaient d'ailleurs 57% de l'ensemble du public.

### 2.6.2.3. L'ENCADREMENT

L'enquête 2007/2006-2007 dénombre 1.349 personnes travaillant dans le secteur de l'Alpha, 799 rémunérés et 550 bénévoles.

Comme pour les apprenants, les 'dents de scie' qu'on peut observer dans les courbes ci-dessous correspondent principalement à des variations dans le nombre et le type de répondants (cf. le commentaire sur la constitution des données<sup>35</sup>).

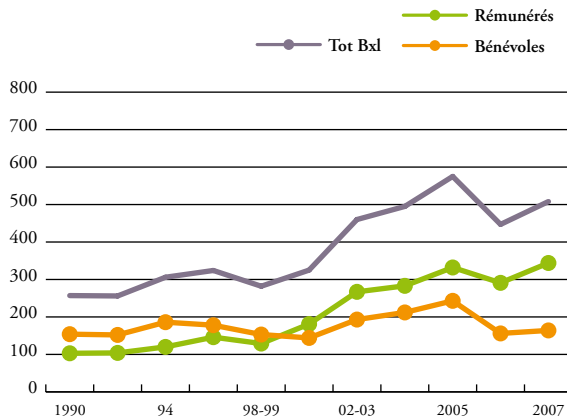
Bien qu'on compte une trentaine de bénévoles de plus que l'an dernier, leur proportion dans l'ensemble du personnel poursuit la baisse amorcée en 2004-2005, et cela dans les deux Régions.

Elle est maintenant de 32% à Bruxelles (35% l'an dernier) et de 48% en Wallonie (49% l'année dernière, où la part du personnel bénévole passait pour la première fois sous la barre des 50%).

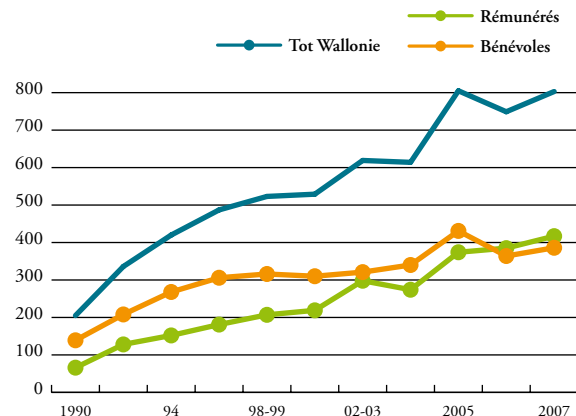
Pour mémoire, en 1990 on comptait 462 membres du personnel, dont près des 2/3 étaient des bénévoles. Ils – et elles – ont donc joué un rôle essentiel dans l'essor puis dans le développement du secteur, compensant le peu d'attention accordée au départ par les pouvoirs publics à la prise en compte des personnes analphabètes.

A Bruxelles, la chute de la proportion de bénévoles est en partie liée au brusque afflux de personnel rémunéré octroyé pour développer le Plan bruxellois pour l'alphabétisation coordonné par Lire et Ecrire Bruxelles.

EVOLUTION 1990-2007 DU PERSONNEL - BRUXELLES



EVOLUTION 1990-2007 DU PERSONNEL - WALLONIE



NB : les 2 organismes dont l'aire d'activité est la Communauté française (ADEPPT et Lire et Ecrire - Communauté française) emploient exclusivement du personnel rémunéré (respectivement 27 et 11 rémunérés).

Lire et Ecrire Bruxelles fonctionne ainsi exclusivement avec du personnel rémunéré, tandis que les Régionales wallonnes de Lire et Ecrire comportent par contre une proportion de bénévoles similaire à celles des autres opérateurs wallons.

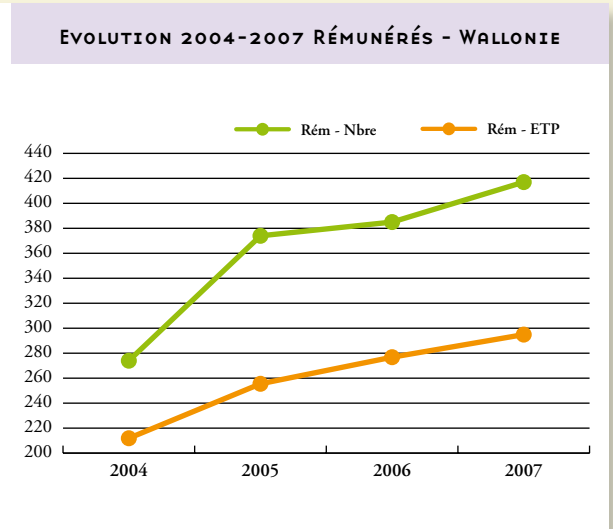
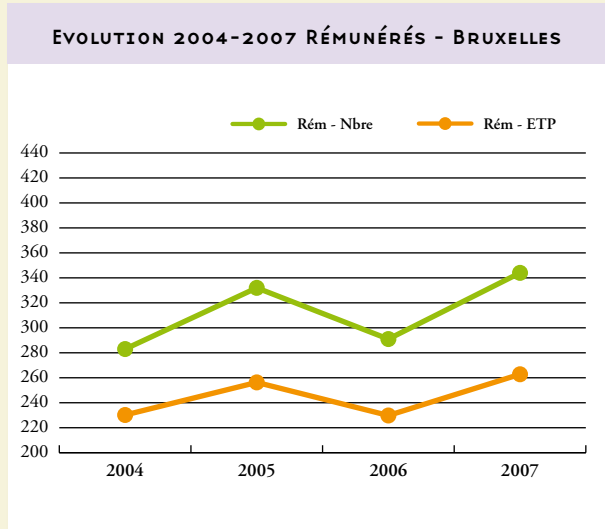
Les proportions bénévoles/rémunérés évoquées jusqu'ici sont calculées sur des nombres de personnes, et doivent être affinées pour tenir compte du temps de travail effectivement presté.

Selon ce critère, l'apport des bénévoles représente actuellement environ 10% de l'ensemble du travail presté dans le secteur<sup>36</sup> (contre 16% l'an dernier) : 14% en Wallonie et 7% à Bruxelles (l'an dernier, respectivement 20% et 11%).

La courbe de croissance du personnel rémunéré est elle aussi légèrement différente selon qu'on prend en compte le nombre de personnes ou le temps de travail effectivement presté par elles.

On observe ainsi que pour bon nombre d'opérateurs, et particulièrement pour les 'nouveaux' (c'est-à-dire ceux qui participaient pour la première fois cette année à l'enquête), le personnel rémunéré ne consacre qu'une part très réduite de son temps de travail aux activités d'alphabétisation.

Les deux petits tableaux ci-dessous permettent de comparer l'évolution en nombre absolu de personnes / en équivalent temps plein (ETP) sur les quatre dernières années. On y observe que la croissance en ETP est légèrement moins forte que celle en nombre de personnes, surtout en Wallonie.



36 Pour le détail du calcul de cette estimation, voir le tableau relatif à cette étude repris en fin d'ouvrage dans la partie Annexes.

### Caractéristiques du personnel

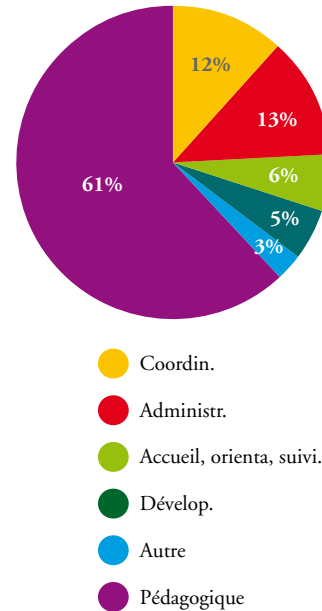
A l'instar du public, le personnel est majoritairement féminin, et dans une proportion encore plus importante : 78% des rémunérés et 74% des bénévoles sont des femmes.

### Caractéristiques des rémunéré-e-s :

- La majorité des rémunérés (58%) sont embauchés dans le cadre des programmes de résorption du chômage (maintenant harmonisés : ACS à Bruxelles et APE en Wallonie), qui constituent de ce fait la plus importante source de financement du secteur.  
La proportion de personnel PRC est de 56% à Bruxelles, 60% en Wallonie.  
Le personnel de Lire et Ecrire Bruxelles est constitué à 90% d'ACS, du fait que 90 postes ACS lui ont été attribués spécifiquement pour le développement du Plan bruxellois pour l'alphabétisation.
- La majorité (61%) des rémunérés se consacrent aux activités pédagogiques (formateurs, mais aussi coordinateurs ou référents pédagogiques).

Toutefois, le nombre de personnes ayant une fonction différente (accueil ou accompagnement du public, gestion administrative, agent de sensibilisation, responsable de projets, ...) a augmenté au fur et à mesure que le secteur se développait et se professionnalisait et atteint des proportions importantes.

### FONCTION PRINCIPALE DES RÉMUNÉRÉS (TOTAL CF)



- Moins de la moitié des rémunérés (49%) consacrent un temps plein aux activités du champ de l'alphabétisation (indépendamment du fait qu'ils sont ou non engagés à temps plein dans l'organisme).  
La proportion de temps partiels est plus importante en Wallonie (57%) qu'à Bruxelles (44%).



	Universitaire	Supérieur non universitaire	CESS	CESI	CEB Au maximum	TOTAL
Bruxelles	95	116	64	36	27	<b>338</b>
% sur total Bxl	28%	34%	19%	11%	8%	<b>100%</b>
Wallonie	103	191	83	23	11	<b>411</b>
% sur total Wal	25%	46%	20%	6%	3%	<b>100%</b>
Adeppi et L&E com	14	16	5	2	0	<b>37</b>
<b>Total CF</b>	<b>212</b>	<b>323</b>	<b>152</b>	<b>61</b>	<b>38</b>	<b>786</b>
<b>% sur total CF</b>	<b>27%</b>	<b>41%</b>	<b>19%</b>	<b>8%</b>	<b>5%</b>	<b>100%</b>

- Plus des 2/3 ont une formation initiale au moins de niveau A1 : 41% sont diplômés du supérieur non universitaire ; 27% sont universitaires. Ces proportions varient très peu d'une année à l'autre.
- En ce qui concerne les niveaux de formation moins élevés, on notera que la proportion de rémunérés de niveau A3 (CESI) ou A4 (CEB) est nettement plus importante à Bruxelles, du fait d'une politique de recrutement tout à fait particulière des rémunérés dans le cadre du Plan bruxellois pour l'alphabétisation. Des personnes majoritairement CESI ont été engagées dans ce cadre, mais à condition que leur profil correspondait bien à la fonction de formateur ; elles ont suivi une formation spécifique à cette fin et bénéficient du soutien de référents pédagogiques.
- Quant à leur formation initiale, 29% des rémunérés ont au départ une formation de type pédagogique,

22% de type sociale et une minorité (4%) de type psychologique.  
(45% 'Autres', ou sans orientation spécifique.)

#### *Caractéristiques des bénévoles :*

- La majorité des bénévoles (81%) consacrent 2 à 6h par semaine à l'alphabétisation ; 16% plus de 6h. Il est exceptionnel que les bénévoles prestent moins de 2h/semaine (16 personnes, soit 3% de l'ensemble).
- 93% des bénévoles interviennent principalement comme formateurs.
- 59% d'entre eux collaborent aux activités depuis plus de deux ans, 29% depuis six mois à deux ans ; seuls 12% étaient des nouveaux, prestant bénévolement depuis moins de six mois dans l'organisme.

- La grande majorité des bénévoles sont des (pré)pensionnés (62%) ; 11% travaillent par ailleurs ; 10% sont chômeurs.  
17% des bénévoles ne travaillent pas par ailleurs tout en n'étant pas non plus demandeurs d'emploi (personnes 'au foyer', étudiants, ...).
- Leur niveau de formation initiale est similaire et même légèrement supérieur à celui des rémunérés : 30% d'universitaires, et 68% de diplômés de l'enseignement supérieur non universitaire.
- Près de la moitié des bénévoles avaient suivi au départ une formation de type pédagogique (49%).

Quant à la formation du personnel, soulignons que tant les bénévoles que les rémunérés suivent régulièrement les modules spécifiques de formation de formateurs, principalement ceux organisés par les différentes Régionales de Lire et Ecrire et par la coordination Lire et Ecrire - Communauté française.